



Bulletin Officiel

N°7471 Jeudi 23 octobre 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	3
DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER	5
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	8

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER	10
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB	12
AIR LIQUIDE TUNISIE	16
SOCIETE MAGASIN GENERAL	18
SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE	19
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	21

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON –SOTIPAPIER
- LES CEMENTS DE BIZERTE

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- TLF SUBORDONNE 2025

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SORIMEX

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn>، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛

- الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛

- الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛

- الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.

وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلّي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchergua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

*Unité :
1000 DT*

Indicateurs	Unité	3ème trimestre			Cumul au 30 Septembre			2024
		2025	2024	Var	2025	2024	Var	
Revenus	1 000 dinars	27 045	21 783	24%	81 885	71 910	14%	104 956
Marché local		11 171	6 414	74%	22 794	23 655	-4%	33 471
Marché export		15 875	15 369	3%	59 092	48 255	22%	71 485
Production		34 810	26 003	34%	93 704	80 127	17%	115 644
Total de l'endettement					188 528	163 541	15%	191 101
DMLT					99 494	98 822	1%	93 711
DCT					89 034	64 719	38%	97 390
Placements & liquidités					38 096	50 634	-25%	47 916
Investissement		17 223	25 266	-32%	26 712	75 410	-65%	97 977
Investissement Matériel		5 786	13 615	-58%	10 427	45 696	-77%	52 611
Investissement Financier		11 438	11 651	-2%	16 285	29 714	-45%	45 366

* Année 2024 auditée et retraitée

Commentaires sur les indicateurs :

Revenus :

Au 30 septembre 2025, SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de **81,885 MDT** enregistrant ainsi une croissance de **14 %** par rapport à la même période de l'année 2024 (71,910 MDT).

Sur le marché local, la baisse constatée au premier semestre (-33 %) a été largement résorbée pour se limiter à seulement -4 % à fin septembre.

À l'export, et malgré l'environnement incertain et les contraintes réglementaire, la dynamique reste solide avec une hausse de 22 % du chiffre d'affaires

En approche consolidée, le chiffre d'affaires global affiche une progression de +7 % soutenue par la contribution positive de la nouvelle filiale Sotuver Glass Industrie (SGI).

Ces résultats traduisent la bonne capacité d'adaptation et la diversification équilibrée des marchés de SOTUVER qui lui permettent d'atténuer l'impact des facteurs externes et de poursuivre son développement.

Valeur de la production :

La valeur de la production totalise au 30 septembre de l'année encours **93,704 millions de dinars** contre 80,127 millions de dinars durant les neufs premiers de l'année précédente, soit une hausse de **17%**.

Endettement :

Au 30 septembre 2025, l'endettement global de la société s'élevait à 188,528 millions de dinars, soit une augmentation de 15% par rapport aux engagements fin septembre 2024.

Investissements :

Les investissements réalisés à fin septembre 2025 sont de **26,712 millions de dinars** contre 75,410 millions en 2024 soit une baisse de 65%.

Pour les investissements financiers, il s'agit du rachat d'action SGI pour porter la participation à 100% du capital de sa filiale.

NB : Mode de calcul des indicateurs :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule **(Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF)**
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

EN DINARS

Arrêté au 30/09/2025	DU 01/07/2025 AU 30/09/2025	DU 01/07/2024 AU 30/09/2024	AU 30/09/2025	AU 30/09/2024	VAR%
1- Produits d'exploitation bancaires	361 142 493	360 709 491	1 088 901 281	1 055 612 849	3,15%
- Intérêts	217 619 728	254 240 435	668 017 043	730 848 311	-8,60%
- Commissions en produits	35 048 799	35 720 875	101 638 513	104 751 750	-2,97%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissemen	108 473 966	70 748 181	319 245 725	220 012 788	45,10%
2- Charges d'exploitation bancaires	188 860 229	186 527 718	566 226 211	565 447 454	0,14%
- Intérêts encourus	184 141 986	181 971 469	554 146 625	553 714 378	0,08%
- Commissions encourues	4 718 243	4 556 249	12 079 586	11 733 076	2,95%
3- Produit net bancaire	172 282 263	174 181 773	522 675 070	490 165 395	6,63%
4- Autres produits d'exploitation	444 041	263 789	1 453 733	1 343 138	8,23%
5- Charges opératoires	85 358 689	83 846 270	251 790 724	245 034 753	2,76%
- Frais de personnel	60 437 063	55 591 833	177 875 345	171 165 833	3,92%
- Charges générales d'exploitation	24 921 626	28 254 437	73 915 379	73 868 920	0,06%
6- Structure du portefeuille			4 558 900 843	3 162 974 139	44,13%
- Portefeuille-titres commercial			154 354 227	318 252 088	-51,50%
- Portefeuille-titres d'investissement			4 404 546 616	2 844 722 051	54,83%
7- Encours des crédits (1)			8 845 119 613	9 969 861 726	-11,28%
8- Encours des dépôts , dont			11 970 273 582	11 127 666 817	7,57%
- Dépôts à vue			4 179 527 489	4 162 378 499	0,41%
- Dépôts d'épargne			4 869 844 509	4 539 066 489	7,29%
9- Emprunts et ressources spéciales			517 679 720	644 092 517	-19,63%
10- Capitaux propres (2) *			1 280 013 963	1 200 988 010	6,58%

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3^{ème} trimestre 2025.

(2) Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS
D'ACTIVITE
TRIMESTIELS ARRETES AU 30/09/2025**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 COMPTABILISATION DES REVENUS SUR CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.
Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.
Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.
Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.
- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2025

A fin septembre 2025, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 842,6 millions de dinars ou 7.57% entre septembre 2024 et septembre 2025 pour s'établir à 11.970,3 millions de dinars provenant des variations différenciées suivantes :

- Dépôts à vue : + 17,1 millions de dinars ou + 0.41% pour s'établir à 4.179,5 millions de dinars et représenter 34.92% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2025 contre 4.162,4 millions de dinars à fin septembre 2024.
- Dépôts d'épargne : + 330,8 millions de dinars ou 7.29% pour atteindre 4.869,8 millions de dinars ou une part de 40.68 % contre 4.539,1 millions de dinars une année auparavant.
- Dépôts à terme : +453,2 millions de dinars ou +21,28% qui se sont établis à 2.583,1 millions de dinars et ont représenté une part de 21.58 % à fin septembre 2025 (2.129,9 millions de dinars en septembre 2024).

2) **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 517,7 millions de dinars à fin septembre 2025, en régression de 126,4 millions de dinars ou 19.63% par rapport à leur niveau à fin septembre 2024 (644,1 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : - 89,7 millions de dinars ou - 28.87%
- Ressources spéciales : - 36,7 millions de dinars ou - 11.02%

3) **Les crédits nets à la clientèle (Hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2025)** ont régressé de 1.124,7 millions de dinars ou 11.28% pour s'établir à 8.845,1 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2025 contre 9.969,9 millions de dinars une année auparavant.

4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 154,4 millions de dinars, soit une baisse de 163,9 millions de dinars ou 51.50% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2024 (318,3 millions de dinars).

5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 1.559,8 millions de dinars ou 54.83 % pour s'établir à 4.404,5 millions de dinars à fin septembre 2025.

6) **Le produit net bancaire** s'est situé à 522,7 MD en hausse de 32,5 MD ou 6.63%.

Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** de 33,3 millions de dinars ou 3.15 % pour s'établir à 1.088,9 millions de dinars à fin septembre 2025.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** de 0,8 millions de dinars ou 0.14%, lesquelles se sont établies à 566,2 millions de dinars à fin septembre 2025 contre 565,4 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2024.

7) **Les charges opératoires** ont progressé de 6,8 millions de dinars ou 2.76% et se sont établies à 251,8 millions de dinars à fin septembre 2025.

8) **Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 48.17 % au terme du troisième trimestre 2025 contre 49.99 % une année auparavant.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE****Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport**

La société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2025

		3ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice Comptable
	Unités	2025	2024	2025	2024	2024(*)
-Revenus par type de produits (Local & export)	DT	9 409 502	8 081 745	28 026 262	27 029 431	36 808 535
A l'export	DT	705 258	1 217 093	3 766 275	5 014 176	7 668 997
Sur le marché Local	DT	8 704 244	6 864 652	24 259 987	22 015 255	29 139 538

- Production (en volume) ;		3ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice Comptable
Volumes de production	Unités	2025	2024	2025	2024	2024(*)
Production totale	Tonnes	9 257	7 020	25 895	23 829	31 946

		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice Comptable
		2025	2024	2024 (*)
- Marge sur coût matières**;	DT	12 661 254	11 599 268	15 749 578
- Valeur ajoutée brute** ;	DT	9 269 749	7 579 449	11 215 898
- Excédent brut d'exploitation** ;	DT	3 277 804	2 029 891	3 376 530
- Fonds de roulement ;	DT	89 340 145	83 741 059	81 645 918
- Besoins en fonds de roulement ;	DT	42 752 601	37 692 476	23 805 211
- Dotations aux amortissements et aux provisions ;	DT	2 118 282	2 641 121	4 127 621
- Endettement net / Trésorerie ;	DT	-46 587 543	-46 048 583	-57 840 707
- Investissements/Cessions	DT	10 750 105	4 182 156	9 453 573
- Effectif	DT	101	110	105

(*) Les chiffres de l'exercice 2024 sont après audit des comptes de la société.

(**) La colonne comparative arrêtée au 30.09.2024 est retraitée pour des fins de comparabilité

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 30 SEPTEMBRE 2025

Rappel : Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés de toutes les sociétés du Groupe Air Liquide en Tunisie, et pas seulement de la société Air Liquide Tunisie.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

- Le chiffre d'affaires d'Air Liquide Tunisie a augmenté de 4% par rapport à celui enregistré au 30 septembre 2024 pour atteindre 28 026 KDT. Cette performance est réalisée grâce à la hausse du chiffre d'affaires local de 10%
- Une augmentation de 9% au niveau de la production à fin septembre 2025 par rapport à fin septembre 2024 due essentiellement à l'augmentation de la production d'Oxygène.
- La marge sur coûts matière s'est élevée à 12 661 KDT à fin septembre 2025 soit une hausse de 9% par rapport à la même période de 2024. Cette variation est une conséquence de la hausse de la production des gaz de l'air pendant le 3ème trimestre.
- La valeur ajoutée brute a connue une hausse de 22% durant les 9 premiers mois de 2025 par rapport à la même période de l'année 2024 pour atteindre 9 270 KDT à fin septembre 2025 ;
- L'excédent Brut d'Exploitation s'élève à 3 278 KDT au 30 Septembre 2025 soit une amélioration de 61% par rapport à celui enregistré durant la même période de l'année 2024.
- Les investissements nets ont enregistré une nette augmentation de 157% en septembre 2025 par rapport à ceux réalisés en 2024, Cette augmentation est essentiellement expliquée par le projet de rénovation des compresseurs de l'une de nos deux unités de production pour 9 mdt qui est en cours afin de maintenir le niveau de fiabilité de la production d'Azote et Oxygène.
- Le besoin en fonds de roulement a enregistré une augmentation de 13% à fin septembre 2025 comparé à septembre 2024. Cette variation est due aux difficultés de paiement enregistrées principalement auprès des clients publics.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

Unité : Millier de dinar

Indicateurs d'activité	3 ^{ème} trimestre 2025*	3 ^{ème} trimestre 2024	Période allant du 01/01/2025 au 30/09/2025*	Période allant du 01/01/2024 au 30/09/2024	31/12/2024
CA TTC	345 955	306 345	939 272	831 835	1 125 574
CA HT	318 310	281 913	869 002	770 484	1 041 473
Achats de marchandises vendues	266 970	234 386	732 714	649 742	879 506
Charges financières	4 411	6 080	14 507	19 081	24 994
Produis financiers	3 017	3 501	9 516	10 368	13 613
Effectif moyen			3 818	3 406	3 398
Charges du personnel	23 484	19 982	70 293	63 062	84 216
Ratio Masse salariale/CA	7,38%	7,09%	8,09%	8,18%	8,09%
Nombre des points de vente			104	103	103
Délai règlements fournisseurs en J			90	90	90

* selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 3^{ème} trimestre 2025 a enregistré une hausse de 12,91 % par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du troisième trimestre 2025 ont connu une augmentation de 17,52 % par rapport à la même période de 2024. Cette hausse s'explique par l'entrée en vigueur de la Loi n°2025-9 du 21 mai 2025, relative à la réglementation des contrats de travail et à l'interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre.
3. Le ratio masse salariale rapportée au CA HT est passé de 7,09 % au 30/09/2024 à 7,38 % au 30/09/2025.
4. Le nombre des points de vente est passé de 103 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2024 à 104 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2025, et ce suite à l'ouverture de « MG Mourouj 3 ».

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{me} trimestre 2025.

DESIGNATION	3ème Trimestre 2025(*)	3ème Trimestre 2024(*)	9 premiers mois 2025(*)	9 premiers mois 2024(*)	Exercice 2024(*)
I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	398 551	57 491	650 243	1 054 310	1 110 299
FORMES PATEUSES	434 953	458 878	747 176	584 682	584 682
FORMES LIQUIDES	0	0	0	5 065	5 065
TOTAL 1	833 504	516 369	1 397 419	1 644 057	1 700 046
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	486 256	1 596 701	1 905 865	4 327 728	5 437 651
FORMES PATEUSES	104 555	22 272	283 713	129 622	129 622
FORMES LIQUIDES	242 145	31 538	1 455 513	342 395	497 084
TOTAL 2	832 956	1 650 511	3 645 091	4 799 745	6 064 357
C-EXPORT					
EXPORT	0	0	758 748	0	0
TOTAL 3	0	0	758 748	0	0
D-PARAMEDICAL					
PARAMEDICAL	0	0	0	0	0
TOTAL 4	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 666 460	2 166 880	5 801 258	6 443 802	7 764 403
II.LA PRODUCTION(**)					
A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	475 067	0	662 068	1 137 913	1 137 913
FORMES PATEUSES	380 522	529 438	664 360	643 611	643 611
FORMES LIQUIDES	0	0	0	0	0
TOTAL 1	855 589	529 438	1 326 428	1 781 524	1 781 524
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	415 741	1 355 258	1 720 028	3 627 999	4 647 961
FORMES PATEUSES	96 441	35 252	263 859	135 496	135 496
FORMES LIQUIDES	155 747	161 252	1 002 300	299 611	831 295
TOTAL 2	667 929	1 551 762	2 986 187	4 063 106	5 614 752
C-EXPORT					
EXPORT	24 377	275 397	278 325	298 236	343 220
TOTAL 3	24 377	275 397	278 325	298 236	343 220
D-PARAMEDICAL					
PARAMEDICAL	0	0	0	0	0
TOTAL 4	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	1 547 895	2 356 597	4 590 940	6 142 866	7 739 496
III. L'INVESTISSEMENT	71 709	17 332	83 798	147 047	147 047
IV. L'ENDETTEMENT	143 470 291	115 659 902	143 470 291	115 659 902	128 576 336

*les chiffres en dinars

* Les chiffres mentionnés ci-dessus sont provisoires non certifiés par le commissaire aux comptes.

I. LE CHIFFRES D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2025 a enregistré une baisse de 23% par rapport à celui du 3^{ème} trimestre 2024, ainsi que celui des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 10% par rapport à celui des neuf premiers mois de l'année 2024.

Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2025 de la forme officinale a enregistré une hausse importante de 61% par rapport à celui du 3^{ème} trimestre 2024 par contre celui des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 15% par rapport à celui des neuf premiers mois de l'année 2024.

Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2025 de la forme hospitalière a enregistré une baisse de 50% par rapport à celui du 3^{ème} trimestre 2024, de même celui des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 24% par rapport à celui des neuf premiers mois de l'année 2024.

La SIPHAT n'a pas réalisé un chiffre d'affaires à l'export au 3^{ème} trimestre 2025 et de même de la forme paramédicale.

II. LA PRODUCTION :

La valeur de la production du 3^{ème} trimestre 2025 a enregistré une baisse de 34% par rapport à celle du 3^{ème} trimestre 2024, de même celle des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 25% par rapport à celle des neuf premiers mois de l'année 2024.

La valeur de production du 3^{ème} trimestre 2025 de la forme officinale a enregistré une hausse de 62% par rapport à celle du 3^{ème} trimestre 2024, par contre celle des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 26% par rapport à celle des neuf premiers mois de l'année 2024.

La valeur de production du 3^{ème} trimestre 2025 de la forme hospitalière a enregistré une baisse de 57% par rapport à celle du 3^{ème} trimestre 2024, de même celle des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 27% par rapport à celle des neuf premiers mois de l'année 2024.

La valeur de la production du 3^{ème} trimestre 2025 dédiée à l'export a enregistré une baisse remarquable de 91% par rapport à celle du 3^{ème} trimestre 2024, de même celle des neuf premiers mois de l'année 2025 a enregistré une baisse de 7% par rapport à celle des neuf premiers mois de l'année 2024.

L'INVESTISSEMENT :

L'investissement au 3^{ème} trimestre de l'année 2025 a connu une hausse importante par rapport à celui du 3^{ème} trimestre de l'année 2024, par contre celui des neuf premiers mois de l'année 2025 a connu une baisse de 43% par rapport à celui des neuf premiers mois de l'année 2024.

III. L'ENDETTEMENT :

L'endettement du 3^{ème} trimestre 2025 a enregistré une hausse de 24% par rapport à celui du 3^{ème} trimestre 2024.

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par :

- Un compte courant associés ouvert au nom de la PCT suite à l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 de 6 MDT.
- Un crédit de financement de stocks de 3 MDT accordé depuis 2009 (diminution de ce crédit de 6 MDT à 3 MDT pendant l'année 2023) et renouvelable chaque année,
- Une dette envers les organismes sociaux (CNRPS et CNAM) de 38,8 MDT,
- Une dette envers l'administration fiscale de 15,1 MDT,
- Un crédit de trésor avec les intérêts y afférents de 5,4 MDT,
- Un crédit FADES de 18,1 MDT,
- Des crédits à moyen terme de 1,5 MDT,
- Un passif courant entre crédits fournisseurs et concours bancaires de l'ordre de 55,6 MDT.

Cette dette s'est accumulée depuis des années à cause du faible chiffre d'affaires réalisé.

IV. LES RESSOURCES HUMAINES :

La SIPHAT embauche 397 agents permanents au 30 Septembre 2025 contre 433 à la même période de l'exercice 2024, soit une baisse de 8 %.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	129,918	129,939
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	181,999	182,032
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	149,962	149,987
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	163,843	163,872
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	154,960	154,984
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	161,472	161,501
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	147,048	147,067
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	60,457	60,468
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	44,603	44,610
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	143,750	151,552	151,579
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	132,767	132,790
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	132,520	132,544
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	114,319	114,340
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	106,071	106,089
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	107,088	107,107
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25	-	100,867	100,882
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	23,223	23,227
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	161,300	161,327
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	152,998	153,011
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,690	14,693
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	224,505	224,542
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	125,855	125,874
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	131,678	131,696
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	18,381	18,384
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	117,040	117,060
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	112,321	112,340
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,487	2,489
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	83,288	83,338
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	171,772	171,701
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	129,835	129,931
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	138,072	138,095
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	191,406	191,628
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	697,946	698,530
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	154,736	155,796
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	222,974	222,706
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	130,478	129,976
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	182,963	183,171
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	215,608	215,605
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	196,661	196,661
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	34,045	34,065
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	116,349	116,406
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,328	1,331
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,443	1,444
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	106,282	106,204
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 940,029	2 944,425
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	326,836	326,013
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	4,066	4,098
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,512	3,539
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	52,535	53,507
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,568	1,569
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,550	1,552
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,624	1,627
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	20,405	20,379
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	16,263	16,220
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,901	20,873
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 383,462	6 381,448
SICAV ACTIONS						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	128,685	127,914
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,733	1,747

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	114,123	114,140
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	101,462	101,480
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	108,272	108,292
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,554	105,569
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	112,183	112,201
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	107,413	107,431
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,931	103,949
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	109,037	109,057
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	108,507	108,525
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	106,422	106,437
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,662	106,680
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	105,448	105,468
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,786	109,804
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	105,227	105,245
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	106,011	106,016
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	109,383	109,400
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,638	104,655
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,859	115,877
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	107,802	107,824
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,963	111,982
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	107,756	107,778
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 057,827	1 058,035
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 688,355	10 690,454
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	106,287	106,305
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM*	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	107,683	107,916
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	102,020	102,209
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,975	74,833
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	150,754	150,917
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,950	17,901
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	386,577	386,628
90 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 823,164	2 821,285
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,755	69,548
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	55,347	55,289
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	116,332	116,352
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,923	20,923
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,032	20,929
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,276	18,215
98 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	111,087	110,507
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	98,880	98,714
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	104,053	103,882
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	121,064	121,055
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	119,148	118,873
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,681	14,681
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	120,192	119,544
105 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	97,339	97,363
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	117,448	117,684
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	137,116	137,595
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,753	188,341
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	184,845	185,177
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,987	233,386
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,494	211,999
112 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,746	207,978
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,566	34,473
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 351,898	12 345,562
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	123,300	123,725
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 290,125	6 306,076
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,822	12,811
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	193,439	194,507
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 113,660	14 081,154
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 559,822	12 596,959
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 244,023	11 281,077
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 227,678	12 206,527
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 351,978	11 412,596
124 FCP PROSPER + CEA	BTk CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,655	12,640
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	125,303	125,386
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	114,320	114,584
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	134,489	134,355
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 299,489	1 299,498
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Feija km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025 :

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 SEPTEMBRE			Année 2024 (*)
	2025	2024	var en %	2025	2024	var en %	
Production Kraft (en tonnes)	4 094	4 015	2%	11 137	12 429	-10%	16 370
Production Testliner & Fluting (en tonnes)	5 367	6 523	-18%	25 123	24 419	3%	34 653
I.Total Production en tonnes	9 461	10 538	-10%	36 260	36 848	-2%	51 023
Chiffre d'affaires Kraft	11 689 267	13 752 123	-15%	39 239 418	44 129 146	-11%	57 780 982
Chiffre d'affaires Testliner & Fluting	8 810 370	9 068 214	-3%	34 273 770	33 721 397	2%	47 952 305
Ventes énergie	452 582	397 758	14%	2 322 865	1 683 252	38%	2 526 162
Autres revenus	47 631	70 141	-32%	159 707	217 704	-27%	310 065
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	20 999 850	23 288 236	-10%	75 995 760	79 751 499	-5%	108 569 514
Chiffre d'affaires local	20 572 983	23 056 335	-11%	73 912 412	79 468 780	-7%	108 142 234
Chiffre d'affaires export	426 867	231 901	84%	2 083 348	282 719	637%	427 280
III. Investissements (en DT)				4 592 238	5 777 551	-21%	14 737 154
Endettement à moyen et long terme				15 019 476	20 166 366	-26%	18 801 136
Emprunts à moins d'un an				5 146 889	4 426 506	16%	4 877 885
Crédits de gestion				30 170 000	21 427 000	41%	25 901 000
IV. Endettement (en DT)				50 336 365	46 019 872	9%	49 580 021
V. Trésorerie (en DT)				-62 366	840 398	-107%	844 151
VI. Dette nette (en DT)				50 398 731	45 179 474	12%	48 735 870
V. Engagement Hors Bilan ***				28 621 404	8 325 256		21 496 040

(*) Chiffres 2024 après Audit

(**) Chiffres audités au 30.06.2023 (***) Dette nette=Endettement - Trésorerie

Commentaires :

- i. La production est passée de 10 538 tonnes au 3^{ème} trimestre 2024 à 9 461 tonnes au 3^{ème} trimestre 2025 enregistrant une baisse de 1 077 tonnes (-10%).
Cette baisse de la production s'explique par l'effet suivant :
 - ✓ Augmentation de la quantité produite de papier pour ondulé à hauteur de 79 tonnes
 - ✓ Baisse de la quantité produite de papier Kraft à concurrence de 1 156 tonnes
- ii. Le chiffre d'affaires réalisé au troisième trimestre de l'année 2025 a connu une baisse de 10% par rapport à la même période de 2024 pour s'établir à 20.999.850DT contre 23.288.236 DT en 2024 et ce, suite à une baisse du chiffre d'affaires aussi bien par le papier Kraft (-15%) que par le papier pour ondulé (-3%) résultant principalement par la baisse des quantités vendues. Dans le même temps, nous observons une inflation importante de nos matières premières.

Par ailleurs, la grève observée au cours des dix derniers jours du mois de septembre a également eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires du trimestre, en limitant la production et les livraisons.
- iii. En 2025, la baisse de KRAFT est principalement attribuée au ralentissement des ventes de ciment sur le marché tunisien, impactant directement la demande de sacs en papier. Bien qu'une stabilisation ait été observée au cours du deuxième semestre, la demande reste inférieure aux niveaux des années précédentes. Parallèlement, la hausse des coûts d'importation des matières premières exerce une pression significative sur les coûts de production, affectant la rentabilité du segment.
- iv. Le total des investissements réalisés et en cours de réalisation au terme des 9 premiers mois de l'année 2025 s'élève à 4.592.238 DT contre 5.777.551 DT durant la même période de l'année 2024.
- v. La dette nette de la société est passée de 45.179.474 DT au cours des 9 premiers mois de l'année 2024 à 50.398.731 DT au 30/09/2025 soit une hausse de 5.219.257 DT. Cette évolution s'explique principalement par :
 - o Une baisse de l'encours des crédits à moyen terme (y compris les échéances à moins d'un an) de 4.426.506 DT.
 - o Une augmentation de l'encours des crédits de gestion de 8.743.000 DT ;
 - o Une diminution de la trésorerie de 902.764 DT.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra Bp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2025

Indicateurs :

	3ème trimestre 2025	3ème trimestre 2024	VAR %	du 01/01/2025 au 30/09/2025	du 01/01/2024 au 30/09/2024	VAR %	du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
PRODUCTION							
Clinker en tonnes	0	0	0%	0	0	0%	0
Ciment en tonnes	41 538	16 796	+147.30%	82 547	100 666	-17.99%	129 293
Chaux en tonnes	529	389	+35.98%	1 090	2 031	-46.33%	2 495
CHIFFRE D'AFFAIRES							
Ventes locales et revenus du quai en dinars	10 854 212	5 271 172	+105.91%	31 443 724	25 558 738	+23.02%	30 889 087
Exportation équivalent en dinars	0	0	0%	0	0	0%	0
Total H.T.V.A.	10 854 212	5 271 172	+105.91%	31 443 724	25 558 738	+23.02%	30 889 087
INVESTISSEMENTS							
En dinars HTVA				0	0	0	0
ENDETTEMENTS EN DINARS							
Principal				97 804 015	96 713 973	+1.12%	97 223 982
Intérêts				24 443 269	26 212 967	-6.75%	25 673 256
Total				122 247 284	122 926 940	-0.55%	122 897 238
Crédits de Gestion en dinars				24 647 565	28 056 837	-12.15%	28 507 037

(*) Les chiffres sont issus d'une base de données comptable audité.

Commentaires :

1. FAIT MARQUANT :

La crise financière que traverse la société se poursuit. Les difficultés de trésorerie et la baisse du chiffre d'affaires ont accentué la dégradation de la situation, rendant impossible le respect de certaines obligations financières. En conséquence, l'activité principale demeure suspendue, en attendant la mise en œuvre du plan de restructuration. L'entreprise poursuit uniquement le broyage du clinker importé ou local et le déchargement du coke de pétrole pour le compte de tiers.

2. PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES :

La société **Les Ciments de Bizerte** a maintenu la suspension de sa production de clinker durant l'ensemble du 3^e trimestre 2025.

Cette suspension est liée à l'absence de **coke de pétrole**, unique combustible possible pour le fonctionnement du four, en raison des difficultés financières ayant empêché son importation.

Durant ce trimestre, la production de **ciment** a atteint **41 538 tonnes**, en hausse de **+147,30 %** par rapport à la même période de 2024 (**16 796 tonnes**). Toutefois, la production cumulée de ciment sur les neuf premiers mois de 2025 s'élève à **82 547 tonnes**, contre **100 666 tonnes** à la même période de 2024, soit une baisse de **-17,99 %**.

La production de **chaux** au cours du trimestre a été de **529 tonnes**, contre **389 tonnes** au 3^e trimestre 2024, soit une évolution de **+35,98 %**. Cependant, la production cumulée sur les neuf premiers mois s'établit à **1 090 tonnes**, contre **2 031 tonnes** à la même période de 2024, enregistrant une baisse de **-46,33 %**. Cette diminution s'explique par la contraction de la demande nationale en chaux.

Le **chiffre d'affaires local** pour le 3^e trimestre 2025 s'élève à **10 854 212 DT**, contre **5 271 172 DT** au 3^e trimestre 2024, soit une augmentation de **+105,91 %**. Néanmoins, le chiffre d'affaires cumulé sur les neuf premiers mois de 2025 atteint **31 443 724 DT**, contre **25 558 738 DT** à la même période de 2024, enregistrant une augmentation de **+23,02 %**.

Durant ce trimestre, l'activité de **déchargement des navires de coke de pétrole** a généré des revenus hors taxe de **1 107 600 DT**, suite au déchargement de cinq (05) navires pour une quantité globale de **92 300 tonnes**.

3. L'ENDETTEMENT :

En raison des difficultés financières persistantes, la société n'a pas été en mesure de respecter l'ensemble de ses engagements envers ses fournisseurs et ses banques.

Les crédits à moyen terme ont enregistré une légère diminution par rapport à la même période de 2024, passant de 122 926 940 DT à 122 247 284 DT.

Parallèlement, les crédits de gestion ont connu une baisse, passant de 28 056 837 DT en 2024 à 24 647 565 DT en 2025, principalement en lien avec le préfinancement des stocks.

Ces crédits devraient être honorés à leur échéance, bien qu'un renouvellement pour une période supplémentaire reste envisageable.

4. PERSPECTIVES :

Les perspectives pour le quatrième trimestre 2025 se présentent comme suit :

- La société Les Ciments de Bizerte a adopté un plan de restructuration visant à renforcer son efficacité opérationnelle, redresser sa situation financière et mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement. L'exécution progressive de ce plan débutera prochainement, avec l'accompagnement d'un cabinet de conseil spécialisé dans la restructuration d'entreprises.
- Maîtrise des coûts de production et de distribution.
- Poursuite de l'importation de clinker, en attendant la reprise effective de la production, afin de consolider la part de marché de la société.
- Renforcement de la part de marché au niveau local.
- Maintien d'un climat social serein, basé sur la confiance et le sentiment d'appartenance.
- Continuité des activités de déchargement de coke de pétrole (pet coke) au service de l'ensemble du secteur.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «TLF Subordonné 2025»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **29/04/2024** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **28/11/2024** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,5% brut l'an au maximum, pour le taux variable, et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum, pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt subordonné à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et le taux d'intérêt de l'emprunt subordonné comme suit :

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : 9,25%

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF Subordonné 2025** » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars, divisé en

150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF Subordonné 2025** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/11/2025**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. Notation de l'emprunt subordonné).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars **au 07/11/2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Tunisie Leasing et Factoring » à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2025** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

« Tunisie Leasing et Factoring », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt subordonné : « TLF Subordonné 2025 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Nominative.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang

de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par MAC SA intermédiaire en bourse, mentionnant la quantité d'obligations souscrites.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/11/2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **07/11/2025**.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à **un taux d'intérêt fixe de 9,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 DT** par obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt subordonné sera amorti en totalité le **07/11/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paieement :

Le paieement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **07/11** de chaque année.

Le premier paieement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/11/2026**.

Les paieements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,25%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale:**

Les obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,6821 années**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de « Tunisie Leasing et Factoring », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés

ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15/10/2024**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à « Tunisie Leasing et Factoring », **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **02/09/2025** une notation provisoire à long terme **BB(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse MAC SA, en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes, à tout investisseur personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de **MAC SA**, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrites.

Marché des titres

Il existe douze (12) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire dont trois (3) emprunts obligataires subordonnés.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt subordonné, « Tunisie Leasing et Factoring » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander

l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «TLF Subordonné 2025» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

« Tunisie Leasing et Factoring » s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « TLF Subordonné 2025 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations

subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2025** » visée par le CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25/1163**, du document de référence « **TLF 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25-008**, et des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.

La note d'opération et le document de référence « TLF 2025 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, sis à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20/10/2025.

بلاغ الشركات

القوائم المالية

الشركة الجهوية للتوريد و التصدير "سوريماكس"

مقرها الاجتماعي : شارع الشهداء 3038 صفاقس

تنشر الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" قوائمها المالية للسنة المحاسبية
المختومة في 2024/12/31. هذه القوائم مصحوبة بالتقرير العام و الخاص لمراقب الحسابات
عبد الرؤوف غربال.

BILAN AU 31.12.2024

موازنة في

ACTIFS	الأصول	2024	2023
<u>Actifs Non Courants</u>	<u>الأصول الغير جارية</u>	-	-
<u>Actifs Immobilisés</u>	<u>الأصول الثابتة</u>		
Immobilisations Incorporelles	الأصول الغير مادية	148 700,919	143 049,999
Moins Amortissements Immo Incorp	تطرح الاستهلاكات	-134 912,157	-111 317,376
	القيمة الصافية VCN	13 788,762	31 732,623
Immobilisations Corporelles	الأصول الثابتة المادية	21 514 557,042	20 784 447,370
Moins Amortissements Immo Corp	تطرح الاستهلاكات	-14 326 285,169	-13 418 868,089
	القيمة الصافية VCN	7 188 271,873	7 365 579,281
Immobilisations Financières	الأصول المالية	718 783,572	718 783,572
Moins Provisions Immo Fin	مدخرات للانخفاض	-71 776,000	-71 776,000
	القيمة الصافية VCN	647 007,572	647 007,572
Total des Actifs Immobilisés	مجموع الأصول الثابتة	7 849 068,207	8 044 319,476
Autres Actifs Non Courants	أصول غير جارية أخرى	0,000	0,000
Total des Actifs Non Courants	مجموع الأصول الغير جارية	7 849 068,207	8 044 319,476
<u>Actifs Courants</u>	<u>الأصول الجارية</u>	-	-
Stocks	المخزونات	7 210 770,942	6 273 025,224
Moins Provisions / Stocks	مدخرات للانخفاض	-85 510,208	-85 510,208
	القيمة الصافية VCN des stocks	7 125 260,734	6 187 515,016
Clients et Comptes Rattachés	الحرفاء والحسابات المتصلة بهم	3 701 597,523	3 629 390,700
Clients douteux	الحرفاء مشكوك في إيفائهم	1 731 123,360	1 438 632,365
Moins Provisions / Clients	مدخرات للانخفاض	-730 417,430	-730 417,430
		1 000 705,930	708 214,935
Fournisseurs, avances et acomptes	المزودون تسبقة	151 131,134	141 869,518
Moins Provisions / Avances Fournisseurs	مدخرات للانخفاض	-24 400,000	-24 400,000
		126 731,134	117 469,518
Autres actifs courants	الأصول الجارية الأخرى	841 126,769	1 591 178,828
Moins Provisions / AAC	مدخرات للانخفاض	-150,000	-150,000
		840 976,769	1 591 028,828
Liquidités et équivalents de liquidités	السيولة وما يعادل السيولة	9 736 057,874	7 772 625,691
Total des Actifs Courants	مجموع الأصول الجارية	22 531 329,964	20 006 244,688
TOTAL DES ACTIFS	مجموع الأصول	30 380 398,171	28 050 564,164

BILAN AU 31.12.2024

موازنة في

Capitaux propres et Passifs	الاموال الذاتية	2024	2023
<u>Capitaux Propres</u>	<u>الاموال الذاتية</u>		-
Capital Social	راس المال	1 255 725,000	1 255 725,000
Réserves	الذخر	183 581,119	183 581,119
Résultats Reportés	نتائج مؤجلة	16 702 887,932	15 084 895,438
Autres Capitaux Propres	الاموال الذاتية الاخرى	479 514,524	479 514,524
Total cap. prop. avant Rés.de l'ex.	مجموع الاموال الذاتية قبل نتيجة السنة المحاسبية	18 621 708,575	17 003 716,081
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	ربح(نتيجة السنة المحاسبية)	1 949 619,200	1 743 564,994
<u>Total des capitaux propres av.affectation</u>	<u>مجموع الاموال الذاتية بعد نتيجة السنة المحاسبية</u>	<u>20 571 327,775</u>	<u>18 747 281,075</u>
<u>PASSIFS</u>	<u>الخصوم</u>		-
-	-		-
Passifs Non courants	الخصوم الغير جارية		
Provisions pour risques et charges	مدخرات المخاطر	2 429,000	2 429,000
Emprunts	قروض	0,000	0,000
Total des Passifs Non Courants	مجموع الخصوم الغير جارية	2 429,000	2 429,000
Passifs Courants	الخصوم الجارية		
Fournisseurs et comptes rattachés	المزودون والحسابات المتصلة بهم	7 766 526,443	6 730 620,620
Clients avances et acomptes	تسبقة الحرفاء	76 467,536	80 848,477
Autres passifs courants	خصوم جارية اخرى	1 963 647,417	1 394 680,642
concours bancaires et autres passifs fin			1 094 704,350
Total des Passifs Courants	مجموع الخصوم الجارية	9 806 641,396	9 300 854,089
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	<u>مجموع الخصوم</u>	<u>9 809 070,396</u>	<u>9 303 283,089</u>
Total capitaux prop. et des passifs	مجموع الاموال الذاتية والخصوم	30 380 398,171	28 050 564,164

قائمة النتائج في ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2024

LIBELLE	2024	2023
<u>Produits d'exploitation</u> <u>ايرادات الاستغلال</u>	-	-
Revenus المداخيل	50 788 370,914	49 541 349,618
Production Immobilisée	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation ايرادات الاستغلال الاخرى	387 886,111	0,000
<u>Total produits d'exploitation</u> <u>مجموع ايرادات الاستغلال</u>	<u>51 176 257,025</u>	<u>49 541 349,618</u>
<u>Charges d'exploitations</u> <u>اعباء الاستغلال</u>	-	-
Achats d'approvisionnements consommés شراعات مستهلكة	-44 866 592,873	-43 666 109,423
Charges de personnel اعباء الاعوان	-2 467 322,748	-2 207 604,884
Dot.amorti.provisions مخصصات الاستهلاكات والمدخرات	-968 011,861	-1 289 752,698
Autres charges d'exploitations اعباء الاستغلال الاخرى	- 1 082 587,532	- 1 123 596,486
<u>Total des charges d'exploitation</u> <u>مجموع اعباء الاستغلال</u>	<u>-49 384 515,014</u>	<u>-48 287 063,491</u>
<u>Résultat d'exploitation</u> <u>نتيجة الاستغلال</u>	<u>1 791 742,011</u>	<u>1 254 286,127</u>
Charges financières nettes اعباء مالية صافية	-1 435,210	-483,637
Produits financiers ارباح مالية	873 142,174	737 351,747
Autres Gains Ordinaires ارباح عادية اخرى	40 105,531	261 995,715
Autres Pertes Ordinaires اعباء عادية اخرى	-136 632,056	-172 766,514
<u>Résultat des activités ordinaires av.impôts</u> <u>نتيجة الانشطة العادية قبل احتساب الاداءات</u>	<u>2 566 922,450</u>	<u>2 080 383,438</u>
Impôt sur les sociétés الاداء على الشركات	-617 303,250	-336 818,444
<u>Résultat des activités ordinaires ap.impôts</u> <u>نتيجة الانشطة العادية بعد احتساب الاداءات</u>	<u>1 949 619,200</u>	<u>1 743 564,994</u>
Elements Extraordinaires (gains/pertes)		
Résultat net de l'exercice <u>النتيجة الصافية للسنة المحاسبية</u>	<u>1 949 619,200</u>	<u>1 743 564,994</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2024		
LIBELLE	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat Net	1 949 619,200	1 743 564,994
Dotation aux Amortissements et Provisions	968 011,861	1 289 752,698
Reprise sur Amortissements et Provisions		
Capacité Brute d'Autofinancement	2 917 631,061	3 033 317,692
Variation des:		
* Stocks	937 745,718	-1 110 258,743
* Créances	364 697,818	-1 369 930,173
* Autres Actifs	-740 790,443	-749 871,168
* Fournisseurs et Autres Dettes	436 339,991	1 271 512,238
* Frais d'émission sur crédit		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	3 915 624,145	1 074 769,846
Flux de trésorerie liés au activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-772 760,592	-1 293 768,548
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37 000,000	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	-735 760,592	-1 293 768,548
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement provenant des bons et des emprunts		
Payement des dividendes et bonifications	-121 727,020	-97 927,500
Crédit mobilisé		
Payement crédit mobilisé	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant du financement	-121 727,020	-97 927,500
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de Trésorerie	3 058 136,533	-316 926,202
Trésorerie au début de la période	6 677 921,341	6 994 847,543
Trésorerie à la fin de la période	9 736 057,874	6 677 921,341

الإيضاحات حول القوائم المالية

المختتمة في 31 ديسمبر 2024

I - تقديم الشركة :

إنّ الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" هي شركة خفيفة الإسم تكوّنت سنة 1970 وهي تعتبر حسب الفصل الأوّل من القانون عدد 117 لسنة 1994 والمؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 96 لسنة 2005 والمؤرخ في 18 أكتوبر 2005 من المؤسسات ذات المساهمة العامة.

تعتمد الشركة النظام المحاسبي باعتبار الصبغة التجارية، وتقوم بختم حساباتها في 31 ديسمبر من كلّ سنة.

II - النشاط :

إنّ موضوع الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" يتمثّل كالآتي:

- التوريد والتجارة بالجملة والتجارة بالتفصيل وتوزيع جميع المنتجات التونسية والأجنبية المتعلقة بميادين المواد الغذائية والمشروبات ومواد البناء والمواد الحديدية ومواد الألمنيوم ومواد التجهيز الصحي والتسخين المركزي والمواد البلاستيكية والدهن والمواد الفلاحية البرية والبحرية ومواد التنظيف والتجميل والجلد ومشتقاته والتجهيز البحري والمواد المنزلية والكهرومنزلية والأدوات المدرسية ولوازم المغازات العامة وأدوات صناعة الرصاص والتدفئة وكهربائي الدرجات العادية والتأريّة و قطع الغيار بجميع أنواعها والخشب واللوح ومشتقاته إلخ...

- تصدير جميع المنتجات والخدمات التونسية وغيرها.

- إحداث مراكز للشراء والتوزيع والخدمات بعد البيع في تونس والخارج.

- التّياتبات التجارية على جميع أنواعها.

- إحداث قاعدة بيع بالجملة والتفصيل للعموم والبيع بالمنقصات إلى المؤسسات الحكومية والخاصة والجماعات المحلية.

- إنتاج الكهرباء عبر الألواح الشمسية وبيع ما زاد عن حاجة الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" إلى الشركة

التونسية للكهرباء والغاز.

وبصفة عامة كلّ العمليات التجارية الدولية والوطنية وكذلك الصناعية والمالية والعقارية التي لها صلة مباشرة أو غير مباشرة

بالغرض المذكور أعلاه.

III- الخصائص المميزة للسنة المحاسبية :

- بلغ رقم معاملات شركة "سوريماكس" لسنة 2024 ما قيمته 50 788 370 دينار مقابل 49 541 349 دينار لسنة 2023 أي بتحسّن قدره 1 247 021 دينار.
- حققت شركة "سوريماكس" خلال سنة 2024 ربحا محاسبيا صافيا قدره 1 949 619 دينار مقابل ربحا محاسبيا صافيا قدره 1 743 564 دينار خلال سنة 2023 أي بتحسّن قدره 206 054 دينار.
- تلقت الشركة بتاريخ 16 جانفي 2023 إعلام بإجراء مراقبة اجتماعية للفترة الممتدة من 01 جانفي 2021 إلى 31 ديسمبر 2023.
- تم إعلام الشركة بنتائج عملية المراقبة بموجب مراسلة مؤرخة في 19 مارس 2024 وتمت مطالبة الشركة بخلاص مساهمات تكميلية بلغت 97 709 دينار ومليّات 168.
- تولت شركة "سوريماكس" خلاص كامل المساهمات التكميلية المستوجبة بتاريخ 22 جويلية 2024.

IV- المبادئ المحاسبية المتفق عليها :

تم إعداد القوائم المالية طبقا للمبادئ المحاسبية المعتمدة بالبلاد التونسية.

تتلخّص المبادئ المحاسبية المتفق عليها والتي تعتمد عليها الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" قصد إعداد وضبط القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2024 كالآتي:

1- الأصول الغير الجارية:

أ- الأصول الثابتة الغير مادية:

إنّ الأصول الثابتة الغير المادية للشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" تبرز ضمن الأصول الغير الجارية بقيمة التكلفة التاريخية.

تبلغ القيمة المحاسبية الصافية للأصول الثابتة الغير مادية في 31 ديسمبر 2024 ما قدره 13 788 دينار ومليّات 762.

ب- الأصول الثابتة المادية:

الأصول الثابتة المادية للشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" تبرز ضمن الأصول الغير الجارية بقيمة التكلفة التاريخية باستثناء ما يلي:

* الأراضي التي تمّت إعادة تقييمها بتاريخ 31 ديسمبر 1998 إثر ترخيص مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 17 ديسمبر 1999 وذلك بالإعتماد على تقرير خبير في الشؤون العقارية بموجب إذن على العريضة.

* المباني التي تمّت إعادة تقييمها طبقا للضوابط القانونية لإعادة التقييم وذلك باعتبار تاريخ 31 ديسمبر 1999 إثر ترخيص مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 3 أفريل 2000 .

تعتمد الشركة لتدوين الإستهلاكات النسب التالية:

5 %	- مباني
10 %	- تجهيزات وتهيئة
10 %	- معدّات وأجهزة مختلفة
15 %	- معدّات إعلاميّة
20 %	- معدّات نقل
10 %	- معدّات وأدوات مكتبية

إنّ المباني التي تمّت إعادة تقييمها طبقا للضوابط القانونية لإعادة التقييم يتم استهلاكها على مدّة 20 سنة وذلك بالاعتماد على القيمة المحاسبية الصافية المعاد تقييمها (La valeur comptable nette réévaluée).

تبلغ القيمة المحاسبية الصافية للأصول الثابتة المادية في 31 ديسمبر 2024 ما قدره 7 188 271 دينار و ملى 873مات.

ج- الأصول المائيّة

تبلغ القيمة المحاسبية الخام للأصول المائيّة في 31 ديسمبر 2024 ما قدره 718 783 دينار و ملى 572مات وهي مفصلة كما يلي:

- ودائع وكفالات مدفوعة 1 845 دينار.
- مساهمات الشركة الجهويّة للتوريد والتصدير "سوريماكس" 716 938 دينار و ملى 572مات.

بلغت قيمة المدخرات لانخفاض قيمة المساهمات ما قدره 71 776 دينار إلى حدّ 31 ديسمبر 2024. لم يتوفّر لشركة "سوريماكس" المعلومات الكافية والضروريّة لتقييم مساهماتها طبقا للمعيار المحاسبي 7. عدد باستثناء مساهمتها في رأس مال شركتي "سيكوب" و "الزيتونة مغازة مثاليّة".

2- المخزونات:

تعتمد الشركة الجهويّة للتوريد والتصدير "سوريماكس" طريقة الجرد بالتناوب كطريقة للتقييم المحاسبي للمخزونات. قامت الشركة الجهويّة للتوريد والتصدير "سوريماكس" بالجرد الماديّ لكامل مخزونها وتولينا حضور عملية الجرد وقمنا بالتثبتات التي رأيناها ضرورية ولازمة.

تم تقييم المخزون بالاعتماد على طريقة متوسط التكلفة المرجح وتمّ تدوين مدّخرات لانخفاض قيمته بما قدره 85 510 دينار و ملى 208مات وذلك إلى حدّ 31 ديسمبر 2024 وتخصّ هاته المدّخرات المخزون الغير متحرك والمخزون الفاسد. بينت المقارنة بين المخزون المادي والمخزون النظري فارقا سلبيا بما قدره 30 263 دينار و ملى 700مات.

وقد تفسر أسباب وجود هذا الفارق بطبيعة النشاط Les risques inhérents à l'activité وتجدر الملاحظة وأنه نسبة الفارق تقدر سنة 2024 ب 0.6 في الألف من رقم المعاملات الصافي مقابل 0.55 في الألف سنة 2023.

لقد تولى الرئيس المدير العام سنة 2013 الكشف عن عمليات سرقة واستلاء و تولى رفع قضية ضد 5 قابضات رسمت تحت عد35684/13.

وقد تولى الرئيس المدير العام إعلامنا بهذه الوضعية وقد تولينا بدورنا إشعار السيد وكيل الجمهورية لدى المحكمة الابتدائية بصفاقس بتاريخ 21 نوفمبر 2013.

3- الحرفاء والحسابات المتصلة بهم:

بلغت جملة الديون المتخلدة بذمة الحرفاء إلى حدّ 31 ديسمبر 2024 ما قدره 3 701 597 دينار ومليّ523مات وهي مفصلة كما يلي :

حرفاء	-	781 332 دينار ومليّ165مات.
حرفاء-اوراق مستحقة	-	1 556 355 دينار ومليّ506مات.
حرفاء-تذاكر شراء	-	1 363 909 دينار ومليّ852مات.

بلغت جملة الديون المتخلدة بذمة "الحرفاء المشكوك في إيفائهم" إلى حدّ 31 ديسمبر 2024 ما قدره 1 731 123 دينار ومليّ360مات.

بلغ الذّخر الإحتياطي لمواجهة احتمال عدم استخلاص هاته الديون في 31 ديسمبر 2024 ما قدره 730 417 دينار ومليّ430مات.

بلغ مجموع الديون الغير متحركة المتخلدة بذمة الحرفاء "créances clients non mouvementées" ما قدره 580 427 دينار ومليّ328مات ويتعين إعادة النظر في تقدير الذخر الإحتياطي.

4- مزودون مدينون:

بلغت جملة المزودون المدينون إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 151 131 دينار ومليّ134مات منها مبلغ 24 400 دينار بعنوان تسبقات على طلبيات أصول ثابتة في طور الإنشاء.

بلغ الذّخر الإحتياطي على المزودين المدينين إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قيمته 24 400 دينار. وقد بلغ رصيد المزودون الغير متحرك ما قيمته 38 406 دينار ومليّ487مات ويتعين إعادة النظر في تقدير الذخر الإحتياطي.

5- الأصول الجارية الأخرى:

بلغت الأصول الجارية الأخرى إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 841 126 دينار ومليّ769مات وهي مفصلة كما يلي:

الأعوان تسيقات وأقساط	-	150 دينار
الدولة والجماعات المحلية	-	62 072 دينار ومليّ512مات
إيرادات مستحقة	-	108 904 دينار ومليّ257مات
دائون مختلفون سيكوب	-	670 000 دينار

بلغ الذّخر الاحتياطي لمواجهة خطر عدم استخلاص "قروض لفائدة العملة" في 31 ديسمبر 2024 ما قدره 150 دينار.

6- السيولة وما يعادل السيولة:

تبلغ قيمة السيولة وما يعادل السيولة إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 9 736 057 دينار وملّيـهـمـات 874مات وهي مفصّلة ما يلي:

أوراق مالّية للتحويل	30 552 دينار وملّيـهـمـات 355مات
أموال مودعة بالبنوك	9 296 434 دينار وملّيـهـمـات 823مات
أموال في الخزينة	409 070 دينار وملّيـهـمـات 696مات

7- رأس المال الاجتماعي:

تبلغ قيمة رأس المال الاجتماعي إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 1 255 725 دينار.

8- الذّخائر :

تبلغ قيمة الذّخائر إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 183 581 دينار وملّيـهـمـات 119مات وهي مفصّلة كما يلي:

- الذّخر القانوني	135 111 دينار وملّيـهـمـات 906مات.
- الذّخائر الخاصة	6 288 دينار وملّيـهـمـات 881مات
- ذخائر أخرى	42 180 دينار وملّيـهـمـات 332مات

9- التّناجج المؤجّلة :

بلغت التّناجج المؤجّلة ما قدره 16 702 887 دينار وملّيـهـمـات 932مات.

10- الأموال الذّاتية الأخرى:

تتمثّل الأموال الذّاتية الأخرى في الإحتياطي الخاصّ المتأّتي من إعادة التّقييم وذلك باعتبار إمتصاص الخسائر.

بلغت جملة الأموال الذّاتية الأخرى ما قدره 479 514 دينار وهي مفصّلة على النّحو التّالي:

- احتياطي خاصّ متأّتي من إعادة تقييم معدّات اللّوز	82 276 دينار
- احتياطي خاصّ متأّتي من إعادة تقييم الأراضي	1 478 784 دينار
- احتياطي خاصّ متأّتي من إعادة تقييم المساهمات	204 805 دينار
- احتياطي خاصّ متأّتي من إعادة تقييم المباني	372 636 دينار
- ما تمّ إمتصاصه من الخسائر	> 1 658 987 < دينار

11-الخصوم الغير جارية:

تتمثل الخصوم الغير جارية في مدّخرات لمواجهة المخاطر والأعباء بما قدره 2 429 دينار.

12-مزودون وحسابات متّصلة بهم:

بلغت جملة المزودون والحسابات المتصلة بهم إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 7 766 526 دينار وملّيـمات 443 وهي مفصّلة كما يلي:

1 367 465 دينار وملّيـمات 919	- مزودون استغلال
210 155 دينار وملّيـمات 498	- مزودون أصول ثابتة
6 188 905 دينار وملّيـمات 026	- مزودون كمبيالات للدّفع

13-تسبقة الحرفاء :

بلغت تسبقة الحرفاء إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 76 467 دينار وملّيـمات 536 .

14-الخصوم الجارية الأخرى:

بلغت الخصوم الجارية الأخرى إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قدره 1 963 647 دينار وملّيـمات 417 وهي مفصّلة كما يلي:

554 399 دينار وملّيـمات 616	- الدّولة والجماعات العموميّة
228 979 دينار وملّيـمات 299	- أعوان وحسابات مرتبطة بهم
309 787 دينار وملّيـمات 961	- أعباء للدّفع
506 100 دينار وملّيـمات 019	- دائنون مختلفون
364 380 دينار وملّيـمات 522	- إيرادات مسجلة مسبقا

Notes aux états financiers au 31 Décembre 2024

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La « SORIMEX » est une société anonyme qui a pour objet la vente en gros d'articles d'alimentations générales ; d'articles de ménage et de matériaux de construction.

II. LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES:

La « SORIMEX » tient sa comptabilité conformément à la législation comptable en vigueur.

La « SORIMEX » a choisi pour la présentation de ses états financiers le modèle autorisé pour l'Etat de résultat et l'Etat de flux de Trésorerie.

L'élaboration des états financiers de la « SORIMEX » a été faite conformément aux principes comptables et aux normes comptables tunisiennes en vigueur.

III. FAIT MARQUANT DE LA SOCIETE :

Le chiffre d'affaires réalisé par la société SORIMEX au cours de l'exercice 2024 s'est établi à 50 788 370 dinars avec une augmentation de 2.5% par rapport à 2023.

Et l'exercice 2024 s'est soldé par un bénéfice comptable d'un montant de 1 949 619 dinars contre un bénéfice de 1 743 564 dinars réalisé en 2023.

IV. NOTE SUR LE BILAN :

LES ACTIFS

JUSTIFICATION DES ACTIFS NON COURANTS

1) Immobilisations Incorporelles

Elles se détaillent ainsi : **13 788.762**

- Logiciel amortit sur une période de 3 ans 13 788.762 dinars

2) Immobilisations Corporelles

La « SORIMEX » a amorti linéairement ses immobilisations corporelles sur leurs durées d'utilisation estimées qui sont essentiellement les suivantes :

- Bâtiment 20 ans
- Matériel & Outillage 10 ans

- Matériel de transport 5 ans
- Equipement de bureau 10 ans
- Matériel Informatique 7 ans
- A.A.I du matériel & outillage industriel 10 ans

La valeur des immobilisations corporelles élève à	21 514 557.042
Amortissements	(14 326 285.169)
La valeur comptable nette au 31 12 2024	7 188 271.873

Les bâtiments réévalués sont amortis linéairement sur une durée de 20 ans et ce sur la valeur comptable nette réévaluée.

3) Immobilisations Financières 718 783,572

Les immobilisations financières se détaillent ainsi :

- Titres de participations 716 938,572

La société « SORIMEX » détient des titres de participations totalement libérés d'une valeur brute de 716 938,572 dinars.

- Dépôts et Cautionnements 1 845,000

JUSTIFICATION DES ACTIFS COURANTS

1) Les stocks 7 210 770.942

La société « SORIMEX » a choisi la méthode d'inventaire intermittent comme méthode de comptabilisation de ses stocks.

La société « SORIMEX » a évalué ses stocks de marchandises au coût moyen pondéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks non mouvementés s'élèvent à un montant de 85 510,208 dinars.

2) Clients et Comptes Rattachés : 3 703 225.851

Client ordinaire	752 854.092
Client effet à recevoir	1556355.506
Client bons d'achats	1 394 016.253

3) Clients Douteux : 1 000 705.930

Clients Douteux	1 731 123.360
Provision sur clients douteux	(730 417,430)

4) Autres Actifs Courants**841 126 .769**

• Etat, impôts et taxes	59 054.164
• Produits à recevoir	108 904.257
• Prêts et avances au personnel	150,000
• Associé Sicob	670 000.000
Debiteurs divers	3018.348

5) Fournisseurs Avances et Acomptes**126 731.134**

Fournisseurs Avances et acomptes	151 131.134
Provision sur avances fournisseurs	(24 400,000)

LES CAPITAUX PROPRES**1) Capital Social 1 255 725,000**

Le capital social est ainsi divisé en 251 145 actions totalement libérées de 5 dinars chacune.

2) Réserves**183 581,119****3) Résultat reportés****16 702 887.932**

Résultat reporte 2005	91 903,581
Résultat reporte 2006	102 790,033
Résultat reporte 2007	116 540,833
Résultat reporte 2008	205 915,707
Résultat reporte 2009	265 468,204
Résultat reporte 2010	349 218,645
Résultat reporte 2011	-1 251 610,552
Résultat reporte 2012	588 199,119
Résultat reporte 2013	766 145,859
Résultat reporte 2014	856 362,115
Résultat reporte 2015	857 390,796
Résultat reporte 2016	934 673,453
Résultat reporte 2017	1 317 275,818
Résultat reporte 2018	1 511 564,189
Résultat reporte 2019	1 909 946,861
Résultat reporte 2020	2 182 327,380
Résultat reporte 2021	2 245 864,017
Résultat reporte 2022	2 034 919,380
Résultat reporte 2023	1 617 992,494

4) Autres capitaux propres 479 514,524

Les autres capitaux propres constituent des réserves spéciales de réévaluation.

Note sur les fonds propres non imposables figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2023:

En application des dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30-12-2013 portant loi de finances de l'année 2014, il est précisé que le reliquat des fonds propres disponibles

au 31-12-2013 portés dans les notes aux états financiers au 31-12-2022 totalisent 1 018 662.572 tels qu'ils sont détaillés ci-après et ne sont pas soumis à la retenue de 10% au titre des dividendes à distribuer en 2023.

Fonds Propres figurant au bilan clos au 31/12/2013	Montants
Réserves	183 581,119
Résultats reportés	468 425,570
Autres capitaux Propres	479 514,524
Résultat de l'exercice 2013	891 718,359
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2014	2 023 239,572
Dividendes décidés par l'AGO du 07 Juin 2014 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 06 Juin 2015 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 04 Juin 2016 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 10 Juin 2017 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 02 Juin 2018 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 02 Juin 2019 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 20 Juin 2020 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 18 Juin 2021 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 18 Juin 2022 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 22 Juin 2023 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Dividendes décidés par l'AGO du 22 Juin 2024 et prélevé sur les résultats et réserves avant 31-12-2013	125 572,500
Total général régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de Finance 2013-54 du 30 Décembre 2013.	641 942,072

LES PASSIFS NON COURANTS

1) Les passifs non courants **2 429,000**

Les passifs non courants totalisent au 31 décembre 2024 un montant de 2 429,000 dinars.

Ils se détaillent ainsi :

- Provisions pour risques et charges 2 429,000

LES PASSIFS COURANTS

JUSTIFICATION DES AUTRES PASSIFS

1) Fournisseurs et comptes rattachés : **7 766 526.443**

Fournisseurs d'exploitation	1 470 333.739
Fournisseurs d'immobilisation	115083.496
Fournisseurs- Effets à payer	6 181 109.208

2) Clients avances et acomptes **76 467.536**

3) Autres passifs Courants : **1 963 647.417**

• Rémunération due au personnel	228979.344
• Retenue à la source	128587.992
• FOPROLOS à payer	2859.377
• TFP à payer	5718.755
• T C L	11391.762
• Créditeurs divers	503081.671
• CNSS à payer	137886.520
• Charges à payer	309787.961
• Produits constatés d'avance	36159.376
• Assurance Groupe	1289.051
• Droit de timbres	31379.762
• Etat, impôts à liquider	238304.700
• Charge comptabiliser avance	328221.146

V. NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT :

justification des AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION **1 082 587.53**

• Services extérieurs	292 443.804
• Charge diverses ordinaires	666683.078
• Contribution a l etat	74 076.390
• Contribution exeptionnel	49 384.260

Justification des produits financiers 873 142.174

- Autres produits financiers 873 142.174

Justification des produits ordinaires 401 05.531

- Autres gains ordinaires 40 105.531

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

				BENEFICE	PERTE
<u>RESULTAT COMPTABLE NET REINTEGRATION</u>				1 949 619,200	
Amortissement non deductibles					
provisins pour risques et charges non déductibles					
Impot sur les bénéfices				493 842,600	
Contribution de solidarité sociale				74 076,390	
Contribution Exceptionneller				49 384,260	
Impot sur les bénéfices/ dossier fiscal					
Pertes / exercices antérieurs					
Provisions / Dossier CNSS					
contribution a l etat					
<u>TOTAL DES REINTEGRATION</u>				617 303,250	617 303,250
Provisions non déductibles antérieurement				0,000	
Taxée et réintégrées dans les résultats					
Comptables de l'exercice					
Dividendes reçus					
Dépenses engagées au titre des contrats					
Sous- traitance engagée avec les centres spécialisés					
Provision pour créances douteuses				97 709,168	
Autres déductions					
Gains de change non réalisé					
<u>TOTAL DES DEDUCTIONS</u>				97 709,168	97 709,168
Résultat fiscal					
Amortissement Exercice					
Résultat fiscal Ap réintégration Dotation					
SUIVI DU REPORT DEFICITAIRE ANTERIEUR					
	Imputables	Imputés	Reste à imputer		
EXERCICE 2011			0,000		
TOTAL	0,000	0,000	0,000		
<u>AMORTISSEMENT DIFFERES</u>					
	Imputables	Imputés	Reste à imputer		
EXERCICE 2011			0,000		
TOTAL	0,000	0,000	0,000		
				2 469 213,282	
Bénéfice imposable				2 469 213,000	
IS 2024: 20% du bénéfice imposable				493 842,600	
Contribution de solidarité sociale				123 460,650	
Impots sur les bénéfices 0.2% CA TTC				105 370,018	
	report d'impot			138 611,243	
	acompte p payé			10 099,293	
	retenu à la source imputé			252 369,136	
	impot à payer			92 762,928	

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Au 31/12/2024

Désignation	Valeurs brutes Au 31/12/2023	Acquisitions de L'exercice 2024	Cessions/Reclas- Exercice 2024	Distuction et Reduction de Valeur	Valeurs brutes Au 31/12/2024	Amortissements Antérieurs	Dotation au 31/12/2024	Reprise des mortissement	Amortissements cumulés au 31/12/24	VCN au 31/12/2024	TAUX
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Logiciels	140 963,588	5 650,920	-	-	146 614,508	109 313,548	23 490,460	-	132 804,008	13 810,500	33%
Fond Commercial	2 086,411	-	-	-	2 086,411	2 003,828	104,321	-	2 108,152	-21,741	5%
Sous Total I	143 049,999	5 650,920	-	-	148 700,919	111 317,374	23 594,780	-	134 912,154	13 788,764	
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrain	2 129 437,676	-	-	-	2 129 437,676				-	2 129 437,676	
A.A.I. Terrains	46 064,610	-	-	-	46 064,610	46 064,610	-	-	46 064,610	0,000	10%
221	2 175 502,286	-	-	-	2 175 502,286	46 064,610	-	-	46 064,610	2 129 437,676	
Batiments Gremda	322 164,210	-		-	322 164,210	309 411,886	12 752,325	-	322 164,214	-0,004	5%
Batiments Administratif et Commercial	646 235,544	-		-	646 235,544	646 235,544	-	-	646 235,545	0,000	5%
Batiments Dépôts Boudérière	147 989,248	-		-	147 989,248	147 989,248	-	-	147 989,246	0,000	5%
Batiments Avenue D'ALGERIE	97 637,313	-		-	97 637,313	97 637,313	-	-	97 637,313	0,000	5%
3 Dépôts de Trillage	102 540,445	-		-	102 540,445	102 540,445	-	-	102 540,445	0,000	5%
Travaux de Réparation Magasin	124 803,804	-		-	124 803,804	124 803,804	-	-	124 803,804	0,000	5%
Batiment comm cyte elhabib	1 233 177,977	-		-	1 233 177,977	1 036 039,541	61 658,899	-	1 097 698,441	135 479,536	5%
Agencements Aménag. Constructions	5 021 093,539	20 910,953		-	5 042 004,492	4 627 704,397	73 067,186	-	4 700 771,583	341 232,909	10%
Agencements Aménag. Cyté El Habib	1 162 388,192	8 019,930		-	1 170 408,122	756 997,166	76 021,513	-	833 018,657	337 389,465	10%
AA MADAGASCAR	1 268 434,950	354 341,150			1 622 776,100	106 162,099	147 404,167		253 566,266	1 369 209,834	10%
A A I GREMDA	2 166 683,888	69 895,742			2 236 579,630	469 296,073	219 531,688		688 827,760	1 547 751,870	10%
A A I BEB JEBLI	2 340 719,777	8 314,849			2 349 034,626	1 388 486,224	234 363,541		1 622 849,765	726 184,860	10%
222	14 633 868,887	461 482,624		-	15 095 351,511	9 813 303,739	824 799,317	-	10 638 103,039	4 457 248,471	
Matériel et Outillage Amende	5 317,602			-	5 317,602	5 317,602	-	-	5 317,602	0,000	10%
Autres Matériel et Outillage	9 307,601			-	9 307,601	9 307,601	-	-	9 307,601	0,000	10%
223	14 625,203			-	14 625,203	14 625,203	-	-	14 625,203	0,000	
Matériel Automobile	803 388,294	272 626,262	37 000,000		1 039 014,556	691 027,404	60 643,014	-	751 670,418	287 344,138	20%
Matériel de Manutention	2 050 923,276	18 193,130		-	2 069 116,406	1 949 932,104	26 527,349	-	1 976 459,453	92 656,953	10%
224	2 854 311,570	290 819,392	37 000,000	-	3 108 130,962	2 640 959,508	87 170,363	-	2 728 129,870	380 001,092	
Equipement de Bureau	306 288,536	4 804,159		-	311 092,695	263 190,383	2 925,090	-	266 115,472	44 977,223	10%
Matériel Informatique	747 514,865	10 003,497			757 518,362	640 736,184	29 522,308		670 258,491	87 259,870	15%
228	1 053 803,401	14 807,656	-	-	1 068 611,057	903 926,566	32 447,397	-	936 373,964	132 237,093	
AVANCE ET AC /IMM CORP	52 336,015				52 336,015					52 336,015	
23	52 336,015	-		-	52 336,015	-	-	-	-	52 336,015	
Sous Total II	20 784 447,361	767 109,672	37 000,000	-	21 514 557,033	13 418 879,626	944 417,077	-	14 363 285,176	7 151 271,858	
TOTAL GENERAL	20 927 497,360	772 760,592	37 000,000	-	21 663 257,941	13 530 197,000	968 011,861	-	14 498 197,341	7 165 060,622	

التقرير العام

القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2024

السادة مساهمو الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس"

I- تقرير حول تدقيق القوائم المالية :

أ - إبداء الرأي:

01 تنفيذ المهمة مراقبة الحسابات التي وقع تكليفنا بها من طرف الجلسة العامة وطبقا للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف

هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية، قمنا بمراجعة القوائم المالية لشركة "سوريماكس" المتكونة من الموازنة المختتمة في 31 ديسمبر 2024 وقائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ بما في ذلك تلخيص لأهم الطرق المحاسبية.

إنّ الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 30 380 398 دينار وتظهر ربحا محاسبيا صافيا قدره 1 949 619 دينار.

02 حسب رأينا إنّ القوائم المالية المرفقة لهذا التقرير تقدّم بصورة وافية في كلّ جوانبها المهمة الحالة المالية لشركة "سوريماكس" في 31 ديسمبر 2024 وكذلك نتيجة عملياتها والتحركات المالية للسنة المحاسبية المختتمة بالتاريخ المذكور إلى جانب قدراتها المالية وذلك طبقا لنظام المحاسبة للمؤسسات.

ب - أساس الرأي:

03 تولينا القيام بأعمال التدقيق طبقا للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة بالبلاد التونسية. وسنتولى بيان المسؤولية التي نتحملها بصفة دقيقة طبقا لهذه المعايير ضمن فقرة "مسؤولية المدققين حول مراجعة القوائم المالية".

وفقا لقواعد أخلاقيات المهنة المعتمدة لتدقيق القوائم المالية تولينا القيام بأعمالنا في إطار الاستقلالية واستوفينا مسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى التي هي على عاتقنا.

إن أدلة التدقيق التي حصلنا عليها كافية وملائمة لتأسيس رأينا.

ت -أمور التدقيق الرئيسية:

04 أمور التدقيق الرئيسية هي تلك الأمور التي، في تقديرنا المهني، كانت أكثر الأمور أهمية أثناء تدقيقنا للبيانات المالية للفترة الحالية. وقد تم التطرق إليها في سياق تدقيقنا للبيانات المالية ككل وفي تكوين رأيها فيها ولا نقدم رأياً منفصلاً بشأن هذه الأمور.

وفقاً لتقديرنا المهني، ليس لدينا أي أمر رئيسي للتدقيق يجب الإبلاغ عنه في تقريرنا.

ث -تقرير التصرف:

05 ترجع مسؤولية تقرير التصرف إلى مجلس الإدارة.

إنّ رأينا حول القوائم المالية لا يمتد إلى تقرير التصرف المعدّ من طرف مجلس الإدارة، ونحن لا نبدي بأيّ شكل من أشكال الضمان على هذا التقرير.

طبقاً لأحكام الفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، تقتصر مسؤولياتنا في التحقق من دقة المعلومات حول حسابات الشركة المضمّنة بتقرير مجلس الإدارة بالرجوع إلى البيانات الواردة بالقوائم المالية. تتمثل أعمالنا في الاطلاع على تقرير التصرف ومن ثمّ القيام بتقييم ما إذا كان هناك تعارض جوهري بينه وبين القوائم المالية أو المعلومات التي توصلنا إليها أثناء التدقيق، أو إذا ما كان تقرير مجلس الإدارة يتضمن إخلال هام وإذا ما تمّ التوصل، على ضوء ما قمنا به من أعمال، إلى وجود إخلال هام فإنّنا ملزمون بالإبلاغ عن هذه الوضعية.

وفي هذا الصدد ليس لدينا ما يجب الإبلاغ عنه.

ج -مسؤولية الإدارة والقائمين على الحوكمة حول القوائم المالية:

06 إنّ مجلس إدارتكم مسؤول عن إعداد وتقديم القوائم المالية بصورة وقيّة وفقاً للمبادئ المحاسبية المعتمدة، كما أنه مسؤول عن نظام المراقبة الداخلي الذي يراه لازماً لإعداد قوائم مالية خالية من إخلالات هامة سواء كانت ناتجة عن وجه الغش أو عن وجه الخطأ.

بمناسبة إعداد القوائم المالية، يحمل على إدارتكم مسؤولية تقييم قدرة الشركة على مواصلة نشاطها وعن الإفصاح عند الاقتضاء عن المسائل المتعلقة باستمرارية نشاطها وتطبيق الفرضية الأساسية المتعلقة بالاستمرارية، إلّا إذا كانت الإدارة تنوي تصفية الشركة أو إيقاف نشاطها أو إذالم تتوفر لها بدائل واقعية أخرى.

يحمل على القائمين على الحوكمة مراقبة منظومة المعلومات المالية للشركة.

ح -مسؤولية المدقق حول تدقيق القوائم المالية:

07 تهدف أعمالنا إلى الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم المالية على إخلالات هامة سواء كانت ناتجة عن غش أو خطأ، وإعداد تقرير يتضمن رأينا.

إنّ الضمان الكافي يتمثل في مستوى عالي من الضمان، ولكنّه لا يضمن بأنّ التدقيق الذي يتمّ وفقاً للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة بالبلاد التونسية يمكن من كشف كل إخلال هام. ويمكن أن تحصل إخلالات بسبب الغش أو الخطأ، وتعتبر إخلالات

هامة إذا كان من معقول التوقع بأن تؤثر بصفة فردية أو جماعية على القرارات الإقتصادية التي يتخذها مستعملي القوائم المالية.

في إطار تنفيذ مهمة تدقيق طبقا للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة بالبلاد التونسية فإننا نمارس رأينا المهني ونتوخى سلوك الناقد على مدى جميع مراحل التدقيق. كما نقوم بالأعمال التالية:

- ن شخص ونقيم مخاطر احتواء القوائم المالية على اخلالات هامة سواء كانت ناتجة عن الغش أو الخطأ، مع تصميم وتنفيذ إجراءات التدقيق التي تستجيب لتلك المخاطر كما نجمع الأدلة الكافية والملائمة لتأسيس رأينا. إن خطر عدم اكتشاف اخلال هام ناتج عن غش هو أعلى من خطر ناتج عن الخطأ، حيث أن الغش يفترض التواطؤ و التزوير و الإغفال المعتمد و التصريحات الكاذبة و حتى الالتفاف على نظام المراقبة الداخلي،
- نكتسب فهم لعناصر نظام المراقبة الداخلي المهمة للتدقيق بهدف تصميم إجراءات التدقيق المناسبة في ظل الظروف القائمة،
- نتولى تقييم مدى ملائمة الطرق المحاسبية المعتمدة ومعقولية التقديرات المحاسبية التي قامت بها إدارة الشركة شأن ذلك شأن المعلومات ذات الصلة المقدمة من قبل هذه الأخيرة،
- نستنتج مدى ملائمة استخدام الإدارة لمبدأ المحاسبة المتعلق بالاستمرارية، استنادا على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها، في خصوص وجود أو عدم وجود شك مهم يتعلق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكوكا كبيرة حول قدرة الشركة على مواصلة نشاطها. وإذا خالصنا إلى وجود شك مهم، فإنه يتوجب علينا لفت انتباه مستعملي تقريرنا حول المعلومات الواردة في القوائم المالية حول موضوع هذا الشك، وإذا كانت هذه المعلومات غير ملائمة لإبداء رأي مخالف فإنه يتوجب علينا تعديل رأينا. تستند استنتاجاتنا على أدلة التدقيق التي يتم الحصول عليها حتى تاريخ إعداد التقرير. وقد تؤدي أحداث أو ظروف مستقبلية، فضلا على ذلك إلى توقف نشاط الشركة،
- نتولى تقييم العرض الشامل والشكل ومحتوى القوائم المالية بما في ذلك المعلومات الواردة في الإيضاحات، ونتولى تقييم ما إذا كانت القوائم المالية تشمل المعاملات والوقائع الأساسية بطريقة تعكس الصورة الوافية،
- نتولى بالخصوص مد المسؤولين عن الحوكمة، مدى التدقيق والبرنامج المخططة والنتائج الهامة بما في ذلك كل إخلال مهم في نظام الرقابة الداخلي الذي تم التوصل إليه في نطاق أعمالنا.
- نقدم أيضا للقائمين على الحوكمة بيانا بأننا قد امتثلنا للمتطلبات الأخلاقية المعمول بها في شأن الاستقلالية، كما أننا نبلغهم بجميع العلاقات و غيرها من المسائل التي يعتقد إلى حد معقول أنها قد تؤثر على استقلاليتنا، و سبل الحماية منها إن لزم الأمر.
- ومن بين الأمور التي تم إبلاغها للقائمين على الحوكمة، فإننا نحدد تلك الأمور التي كانت لها الأهمية القصوى أثناء التدقيق على البيانات المالية للفترة الحالية و التي تمثل بدورها أمور التدقيق الرئيسية، ثم ندرجها في تقريرنا باستثناء ما تحظر النظم أو التشريعات الإفصاح عنه للرأي العام أو إذا قررنا -في حالات نادرة للغاية- أن أمرا ما لا ينبغي الإفصاح عنه في تقريرنا إذا كنا نتوقع إلى حد معقول بأن الإفصاح عن هذا الأمر سوف يترك تداعيات سلبية تفوق المزايا التي ستعود على الصالح العام من جراء هذا الإفصاح.

II-التقرير حول الالتزامات القانونية والتنظيمية :

في نطاق مهامنا بوصفنا مراقب حسابات الشركة، تولينا القيام كذلك بالفحوصات الخصوصية التي تنص عليها المعايير الصادرة عن هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية والقوانين المعمول بها.

أ -نجاعة نظام المراقبة الداخلي:

08 طبقا لأحكام الفصل 3 من القانون عدد 117-94 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 96-2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، قمنا بتقييم عام لفعالية نظام الرقابة الداخلية بالشركة. وفي هذا الصدد، نذكر بأن مسؤولية تصميم وإعداد نظام الرقابة الداخلية وكذلك الرصد الدوري لفعاليتها وكفاءته تقع على عاتق الإدارة ومجلس الإدارة. بالاعتماد على أعمالنا لم نلاحظ نقائص جوهرية تخص نظام المراقبة الداخلي.

ب -مطابقة مسك حسابات الأوراق المالية للأنظمة المعمول بها:

09 طبقا لأحكام الفصل 19 من الأمر عدد 2728-2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، قمنا بالتثبت بشأن مطابقة مسك حسابات الأوراق المالية الصادرة عن الشركة للأحكام الجاري بها العمل. تقع مسؤولية ضمان الإلتزام بمتطلبات هذه اللوائح على عاتق الإدارة. وإستنادا إلى الإجراءات التي اعتبرناها ضرورية، ليس لنا أي ملاحظة حول مدى إحترام الشركة للأحكام المتعلقة بمسك حسابات الأوراق المالية الجاري بها العمل.

ت-إيضاحات حول القوائم المالية:

10 إن الإيضاحات حول القوائم المالية تعتبر جزء لا يتجزأ من تقريرنا.

صفاقس في 05 جوان 2025

مراقب الحسابات

عبد الرؤوف غريبال

التقرير الخاص

القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2024

السادة مساهمو الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس"

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية، نمدكم بالتقرير التالي حول الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إنّ مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتدوينها التدوين الصحيح بالقوائم المالية. ولا يدخل في نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر أعمالنا على إعلامكم، إعتقادا على المعلومات التي يتّمددنا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال إجراءاتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إبرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع لكم النظر والحكم في تقييم وجهة إبرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

أ) الإتفاقيات والعمليات المبرمة حديثا:

لم يتول مجلس إدارتكم إعلامنا بأيّ عملية حديثة من العمليات التي تدخل في إطار الفصول السابقة الذكر ولم نتعرض لأيّ عملية عند قيامنا بمهمتنا تدخل في الإطار المذكور.

ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة:

- تم منح قرض لفائدة الشركة الصناعية والتجارية للخشب "سيكوب" بلغ ما قدره 805 000 دينار بنسبة فائض 8% سنويا تم في شأنه فتح حساب جاري بين الشركتين وتتولى شركة "سيكوب" خلاص هذا المبلغ حسب ما يتوفر لديها من سيولة على ان يتم احتساب الفوائض سنويا .
- تم اسخلاص مبلغ 175 000 ألف دينار بتاريخ 10 سبتمبر 2024 ومبلغ 200 000 ألف دينار بتاريخ 19 نوفمبر 2024 ليكون الرصيد في 31 ديسمبر ما قيمته 430 000 ألف دينار .
- تم ترخيص هذه الاتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 09 سبتمبر 2023 وتمت المصادقة عليها من طرف الجلسة العامة العادية بتاريخ 22 جوان 2024.
- تم منح قرض لفائدة الشركة الصناعية والتجارية للخشب "سيكوب" بلغ ما قدره 440 000 دينار بنسبة فائض 8% سنويا و ذلك في إطار الحوكمة الرشيدة التي اوصت بها الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 1 جوان 2019 في خصوص الاستغلال الأمثل لسيولة شركة "سوريماكس" و تمكين شركة سيكوب بالسيولة عند الحاجة وقدر الامكان.

- تم اسخلاص مبلغ 200 000 بتاريخ 30 ديسمبر 2024 ليكون الرصيد في 31 ديسمبر 2024 ما قيمته 430 000 ألف دينار.
- تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 3 اوت 2020 وتمت المصادقة عليها من طرف الجلسة العامة العادية بتاريخ 19 جوان 2021 والجلسات العامة الموالية.
- تسويغ قطعة أرض عدد A28 الكائنة بنهج 13 أوت المنطقة الصناعية البودريار مع جميع البنائات المستحدثة فوقها لفائدة الشركة التونسية للإنتاج الغذائي « STPA » بمعين كراء شهري قدره 6 000 دينار بإعتبار الأداء على القيمة المضافة بداية من 01 فيفري 1998 مع زيادة قدرها 5% كل سنة وذلك إعتقادا على آخر معين كراء سنوي.
- بلغت معينات الكراء بعنوان سنة 2024 ما قدره 257 153 دينار ومليـ424مات بإعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 سبتمبر 1997 ومجالس الإدارة المتتالية وآخرها المنعقد بتاريخ 22 مارس 2025 وتمت المصادقة على هذه الإتفاقية من طرف المجالس العامة السابقة وآخرها الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 22 جوان 2024.
- تسويغ مبنيين لأغراض إدارية وتجارية لفائدة شركة الزيتونة مغازة مثالية.
- بلغت معينات الكراء بعنوان سنة 2024 ما قدره 90 157 دينار ومليـ382مات بإعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- تمت المصادقة على هذه الإتفاقية من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 27 أوت 1998.
- كما رخص مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 02 جانفي 2004 مواصلة العمل بهذه الإتفاقية مع تحميل الزيادات القانونية.
- قرر مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 15 أكتوبر 2009 تكليف الرئيس المدير العام لشركة "سورماكس" للقيام بالإجراءات القانونية اللازمة لفسخ عقد الكراء بالتراضي بين الشركة وشركة الزيتونة مغازة مثالية للمقر الكائن بشارع الشهداء صفاقس موضوع عقد الكراء المؤرخ في 7 جويلية 1972 والمسجل في 11 جويلية 1972.
- لم يتخذ إلى حد تاريخ إعداد هذا التقرير قرار في خصوص إختيار أي طريقة من الطرق المصادق عليها بالقرار التاسع للجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 12 جوان 2010. كما جددت الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 25 جوان 2011 موافقتها على القرار التاسع للجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 12 جوان 2010 والمتعلق بفسخ عقد الكراء بين الشركة وشركة الزيتونة مغازة مثالية كما وافقت على تعليق كل الإجراءات ذات الصلة إلى حيث انتهاء الأشغال.
- كراء محل تابع لشركة صناعة و تجارة خشب الصيد البحري إلى شركة "سورماكس" بمعين كراء سنوي قدره 36 000 دينار دون اعتبار الاداء على القيمة المضافة بداية من 1 سبتمبر 2007 مع زيادة قدرها 5 % كل سنة وذلك اعتمادا على اخر معين كراء سنوي.
- بلغت معينات الكراء بعنوان سنة 2024 ما قدره 93 514 دينار ومليـ332مات بإعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 اوت 2007.
- جميع العمليات التجارية المبرمة بين الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سورماكس" وشركة الزيتونة مغازة مثالية وشركة "سيكوب".
- تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 01 جويلية 2006.
- تمت المصادقة على هذه الاتفاقيات من طرف الجلسات العامة العادية لشركتكم ويتواصل العمل بها. وتعرض كل هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة قصد تجديد المصادقة عليها.

ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها:

- منح الرئيس المدير العام مرتب شهري خام قدره 10 222 دينار ومليّـمات 160 أي ما يعادل 7 000 دينار صافيا من كل الأداءات.
- وضع سيارة إدارية على ذمة الرئيس المدير العام مع تحمّل الشركة لكلّ المصاريف المتعلّقة بها كمصاريف استهلاك الوقود والتأمين والاصلاح.
- تكفّل الشركة بمصاريف المهمات المنجزة من طرف الرئيس المدير العام داخل البلاد التونسية والمهمّات المنجزة بالخارج مع تمكينه من هاتف جوال وتحمّل كلّ الأعباء الناتجة عن ذلك.
- تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من قبل مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 22 مارس 2023.
- بلغت مكافأة المدير العام المساعد بعنوان الفترة الممتدة من غرة جوان 2024 إلى غاية 31 ديسمبر 2024 ما قيمته خام 27 659 دينار ومليّـمات 890 أي ما يعادل مبلغ 20 581 دينار ومليّـمات 799 صافي من الأداءات وذلك طبقا لقرار مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 12 جويلية 2024 حيث ضبطت المكافأة السنوية الجمالية للمدير العام المساعد بما قيمته 36 ألف دينار صافية من كل الأداءات.
- وضع سيارة إدارية على ذمة المدير العام المساعد مع تحمّل الشركة لكلّ المصاريف المتعلّقة بها كمصاريف استهلاك الوقود والتأمين والاصلاح.
- تكفّل الشركة بمصاريف المهمات المنجزة من طرف المدير العام المساعد داخل البلاد التونسية والمهمّات المنجزة بالخارج مع تمكينه من هاتف جوال وتحمّل كلّ الأعباء الناتجة عن ذلك.
- تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من قبل مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 12 جويلية 2024.
- منح السيد وسيم الصامت، الممثل القانوني لشركة الزيتونة مغازة مثاليّة في مجلس إدارتكم، بصفته موظف بالشركة، مرتب سنوي بما في ذلك المنح والعطل الخالصة الأجر قدره 37 820 دينار ومليّـمات 914 خاما أي ما يعادل 26 897 دينار ومليّـمات 705 صافيا من الأداءات.
- حدّدت الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 22 جوان 2024 منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بمبلغ خام قدره 75 000 دينار أي ما يعادل 60 000 دينار صافيا.
- وتعرض كل هذه الإتفاقيات على الجلسة العامة العادية قصد المصادقة عليها.
- بإستثناء الإتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إتفاقيات أو عمليات آخر تتدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 05 جوان 2025

مراقب الحسابات

عبد الرؤوف غريبال

Avis des Sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Moderne de Céramique « SOMOCER»

Siège social : Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société Moderne de Céramique publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Octobre 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan consolidé au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2024	2023
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		7 391 830	7 355 405
Moins : amortissements		(6 636 347)	(4 448 285)
	V.1	755 483	2 907 120
Immobilisations corporelles		264 548 850	260 527 413
Moins : amortissements et provisions		(156 110 077)	(146 769 518)
	V.2	108 438 773	113 757 895
Immobilisations financières		22 327 926	17 504 226
Moins : provisions		(4 009 016)	(3 693 087)
	V.3	18 318 910	13 811 139
Autres actifs non courants	V.4	10 388 888	16 106 066
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>137 902 054</u>	<u>146 582 220</u>
Actifs courants			
Stocks		68 860 925	85 086 839
Moins : provisions		(2 415 118)	(2 263 021)
	V.5	66 445 807	82 823 818
Clients et comptes rattachés		102 802 141	129 923 746
Moins : provisions		(22 482 166)	(20 488 481)
	V.6	80 319 975	109 435 265
Autres actifs courants		40 699 826	38 526 559
Moins : provisions		(2 711 190)	(2 090 894)
	V.7	37 988 636	36 435 665
Placements courants & autres actifs financiers	V.8	5 701 769	14 301 528
Liquidités et équivalents de liquidités	V.9	6 949 656	3 218 370
<u>Total des actifs courants</u>		<u>197 405 843</u>	<u>246 214 646</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>335 307 897</u>	<u>392 796 866</u>

Bilan consolidé au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Note</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		(16 741 747)	4 605 601
Capitaux propres - part du Groupe		23 914 253	45 261 601
Intérêts minoritaires		9 352 188	13 073 339
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		33 266 441	58 334 940
Résultat de l'exercice - part du Groupe		(43 516 501)	(21 107 779)
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		(5 059 348)	(3 655 506)
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	V.10	<u>(15 309 408)</u>	<u>33 571 655</u>
<i>Passifs</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Provisions pour risques et charges		8 139 084	5 794 232
Emprunts	V.11	20 605 253	29 494 116
Autres passifs non courants	V.12	82 225 991	70 237 912
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>110 970 328</u>	<u>105 526 260</u>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.13	50 928 827	67 206 371
Autres passifs courants	V.14	34 249 234	28 095 871
Autres passifs financiers	V.15	115 266 592	119 984 932
Concours bancaires	V.16	39 202 324	38 411 777
<u>Total des passifs courants</u>		<u>239 646 977</u>	<u>253 698 951</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>350 617 305</u>	<u>359 225 211</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>335 307 897</u>	<u>392 796 866</u>

Etat de Résultat consolidé au 31 décembre 2024

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	<i>2 024</i>	<i>2 023</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	VI.1	88 933 055	129 856 144
Autres produits d'exploitation	VI.2	1 637 061	1 352 839
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>90 570 116</i>	<i>131 208 983</i>
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis & encours	VI.3	(9 292 706)	(3 941 729)
Achats consommés	VI.4	(56 786 194)	(70 228 501)
Charges de personnel	VI.5	(21 301 274)	(22 457 846)
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.6	(26 664 952)	(23 604 589)
Autres charges d'exploitation	VI.7	(9 018 321)	(12 783 304)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>(123 063 447)</i>	<i>(133 015 969)</i>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u><i>(32 493 331)</i></u>	<u><i>(1 806 986)</i></u>
Charges financières nettes	VI.8	(16 676 834)	(20 917 464)
Revenus des placements		2 156 154	1 948 336
Autres gains ordinaires	VI.9	333 810	806 542
Autres pertes ordinaires	VI.10	(1 384 799)	(4 184 793)
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u><i>(48 065 000)</i></u>	<u><i>(24 154 365)</i></u>
Impôt sur les sociétés		(510 849)	(608 920)
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u><i>(48 575 849)</i></u>	<u><i>(24 763 285)</i></u>
<i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i>		<i>(43 516 501)</i>	<i>(21 107 779)</i>
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		<i>(5 059 348)</i>	<i>(3 655 506)</i>

Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2024	2023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net consolidé	(48 575 849)	(24 763 285)
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	26 664 952	23 604 589
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	-	(92 000)
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	(454 280)	(760 833)
Variation des stocks	16 225 914	9 707 517
Variation des créances	27 121 605	(18 103 436)
Variation des autres actifs	(2 173 267)	6 486 828
Variation des fournisseurs d'exploitation	(16 277 544)	15 436 293
Variation des autres dettes	4 392 140	(5 658 986)
Encaissements/décaissement sur placements courants	8 599 759	(3 780 234)
Escompte commercial	-	3 054 662
<u>Flux de trésorerie générés par de l'exploitation</u>	<u>15 523 430</u>	<u>7 492 390</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp et charges reportées	(6 288 933)	(19 432 124)
Encaissement suite à la cession d'Imm. Corp & Incorp	-	104 367
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	(4 823 700)	(2 653 056)
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u>(11 112 633)</u>	<u>(21 980 813)</u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>		
Opérations sur le capital	149 066	(895 051)
Encaissement des subventions d'investissement	-	1 458 926
Encaissements/Remboursement des emprunts (net)	(1 619 124)	17 410 485
<u>Flux de trésorerie générés par les/(affectés aux) opérations de financement</u>	<u>(1 470 058)</u>	<u>17 974 360</u>
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>2 940 739</u>	<u>1 124 662</u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>	<u>(35 193 407)</u>	<u>(36 318 069)</u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u>(32 252 668)</u>	<u>(35 193 407)</u>

**Notes aux
Etats financiers consolidés**

I. Présentation du groupe «SOMOCER»

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE», «SMC», «3S Trading», «Idéale transport» et la «Société Périmètre de gestion».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le Groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2023 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email S.A («SOTEMAIL» ou «société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2023 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center «ABC» est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2023 à 6.750.000 DT. Il est divisé en 675.000 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2023 à 3.000.000 DT, divisé en 30.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société «SMC SA» est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760.000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.
- **3S TRADING** : La société «3S TRADING» est une société à responsabilité limitée créée en janvier 2018 avec un capital social de 1.100.000 dinars qui est composé de 1.100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL. La société a pour objet l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international.
- **SOMOCER transport** : La société «SOMOCER de transport» est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2019 avec un capital social de 1.704.000 dinars qui est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 39,7% par SOMOCER et 58,5% par SOTEMAIL et 1,8% par SMC SA. La société a pour objet le transport de matières premières, produits ou marchandises.
- **Société périmètre de gestion** : La société «Périmètre de gestion» est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2020 avec un capital social de 12.810.000 dinars

qui est composé de 1.281.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 99,95% par SOMOCER et 0,05% par SOTEMAIL. La société a pour objet la gestion des actifs du groupe.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun.

Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaille comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 21.948.821 actions sur les 34.513.514 actions formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 63,59 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 523.847 parts sur les 675.000 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 147.867 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 91.41%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 19.900 parts sur les 30.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 10 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 87.54%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 44.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce détiennent 21.000 parts sociales et 980 parts sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 58.01%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).
- La société «SOMOCER» détient 1.000 parts sur les 1.100 parts sociales formant le capital de la société 3S Trading. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 96,64%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 67.700 parts sur les 170.400 parts sociales formant le capital de la société Somocer transport. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 99.700 parts sociales et la société SMC détient 3.000 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 77,6%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 1 280 400 parts sur les 1 281 000 parts sociales formant le capital de la Société Périmètre de Gestion. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 600 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99,98%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2023</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
SOTEMAIL	Filiale	34 513 514	63,59%	Intégration globale
ABC	Filiale	6 750 000	91,41%	Intégration globale
SOMOCER négoce	Filiale	3 000 000	87,54%	Intégration globale

SMC	Filiale	760 000	58,01%	Intégration globale
3S TRADING	Filiale	1 100 000	96,64%	Intégration globale
SOMOCER transport	Filiale	1 704 000	77,6%	Intégration globale
SPG	Filiale	12 810 000	99,98%	Intégration globale

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2023 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 mille DT (soit 50% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 mille DT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 575 mille DT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 mille DT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214 mille DT (soit 99% du capital social).
- Participation dans la société Media plus de 75 mille DT (soit 75% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.

Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire («SOMOSAN») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.325 mille DT (28% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. Fait Marquant de l'exercice

1) Difficultés opérationnelles et financières

Les sociétés SOMOCER et sa filiale SOTEMAIL ont connu des difficultés opérationnelles et financières courant les exercices 2023 et 2024 qui ont impacté négativement les performances et la situation financière de la société. Ces difficultés sont dues à diverses raisons externes et internes dont notamment :

- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années et le contexte inflationniste qui impacté négativement les taux d'endettement et en conséquence le niveau des charges financières ainsi que la hausse du taux de défaut des clients et des retards de paiements importants par rapport aux échéanciers contractuels ;
- Les conséquences négative de la crise sanitaire Covid-19 ainsi que la guerre de l'Ukraine ayant impacté significativement les chaînes d'approvisionnement en matière premières et ont résulté aussi à une hausse significative des coûts de matières première au niveau mondial ;
- Les importations illégales des matériaux de construction à bas prix en provenance notamment de l'Inde ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes enregistrées par le groupe en 2024 et 2023 s'élevant respectivement à 48.576 mille DT et 24.763 mille DT.

Face à cette situation, les sociétés du groupe ont entrepris un nombre d'actions afin de redresser leurs situations financières. Les principales actions menées sont les suivantes :

- Des réunions avec les autorités et les administrations tunisiennes afin de demander le renforcement du contrôle sur les importations illégales à bas prix en provenance notamment de l'Inde. Ces discussions ont abouti à la prise de mesures de la part de l'administration tunisienne pour un renforcement de contrôle sur les importations illégales
- Elargissement de la gamme des produits de la société (notamment des produits économiques) et renforcement des équipes commerciales dédiées à certains secteurs porteurs à l'instar du secteur hôtelier;
- Une meilleure gestion des impayés clients moyennant de la limitation de l'octroi des crédits de paiement aux clients ayant des antécédents de paiement et le renforcement du dispositif de réalisation des garanties pour les clients défaillants;
- Reprise des importations des matières premières de l'Ukraine et Identification des nouveaux circuits d'approvisionnement (Espagne, Turquie, Algérie) pour faire face aux problèmes de pénurie et de hausse des prix de matière première en provenance des pays traditionnels d'approvisionnement;
- Diversification du relationnel bancaire pour assurer des nouvelles sources de financement avec un coût acceptable. Des négociations sont aussi en cours avec les autres institutions financières pour le rééchelonnement des autres dettes bancaires.
- Bénéfice des mesures prévues par les lois de finances 2023 et 2024 pour bénéficier des amnisties fiscales et sociales ainsi que des calendriers de paiement aménagés des dettes de la société envers l'administration fiscale et la sécurité sociale;
- Des actions d'optimisation des charges d'exploitation notamment les charges de personnel grâce à la mise en place des plans de départs volontaires.

Sur la base de ces éléments, le management du groupe SOMOCER a établi un business plan pour la période 2025-2035 (pour les sociétés SOMOCER, SOTEMAIL et SOMOCER Négoces) et sur lequel il estime que lesdites sociétés seraient en mesure d'honorer leurs engagements et redresser leurs situations financières.

2) Contrôle douanier

La société SOMOCER a fait l'objet en 2024 d'un contrôle douanier. Au 31 décembre 2024, le montant en cours de justification s'élève à 4,1 millions de dinars. Des provisions pour risques et charges ont été constituées, en 2023 et 2024, afin de couvrir les pertes qui seront probablement supportées par la société suite à ce contrôle. Le degré d'incertitude grevant l'estimation des montants provisionnés n'est pas négligeable eu égard aux circonstances actuelles.

Il est à noter que la société a déjà fait objet d'un contrôle douanier qui a abouti en 2022 à la conclusion d'un accord avec les services de douanes pour le paiement d'un montant de 3,7 millions de dinars.

La provision constatée à ce titre s'élève au 31 décembre 2024 à 5,7 millions de dinars.

3) Administration Judiciaire

Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires de SOMOCER et ABC et sa mise sous administration d'un mandataire judiciaire. Ce gel est levé suite à la désignation, par décision du tribunal de première instance de Monastir en date du 09 Mai 2024, d'un mandataire de justice chargé de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire.

Les sociétés SOTEMAIL, SOMOCER Négoces, SOMOCER Transport et S.M.C ont fait l'objet aussi d'une décision de gel de leurs comptes bancaires en date du 12 avril 2024 qui a été levée en date du 05 juin 2024 suite à la nomination d'un mandataire judiciaire par le tribunal de première instance de Monastir en date du 3 juin 2024.

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 17 février 2025, deux administrateurs judiciaires et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement des sociétés du groupe, en remplacement des administrateurs précédents, avec obligation de signature conjointe pour toute opération.

En date du 24 juin 2025, un troisième mandataire judiciaire a été ajouté pour former ainsi un comité de mandataire.

III. Méthodes et modalités de consolidation

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les huit filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.

- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés.

IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminés en consolidation.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que le Groupe a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien («DT») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

V. Notes relatives au bilan

V.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Logiciels	636 027	599 602
Fonds de commerce Somocer	328 000	328 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 636 399	3 636 399
Fonds de commerce Hammamet	1 661 250	1 661 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	14 185	14 185
Fonds de commerce SPG	28 437	28 437
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	7 391 830	7 355 405
Amortissements cumulés	(5 548 815)	(3 360 753)
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (goodwill)	(1 087 532)	(1 087 532)
Total des immobilisations incorporelles nettes	755 483	2 907 120

V.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde des immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Terrains	8 458 583	8 458 583
Constructions	42 773 661	42 743 601
Installations techniques matériels et outillage	169 113 653	163 059 509
Matériels de transport	6 629 205	6 619 204
Installations générales, agencements et aménagements	20 034 315	20 004 734
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	2 901 393	2 874 136
Immobilisations en cours	1 817 999	4 155 145
Immobilisations à statut juridique particulier	12 820 041	12 612 501
Total des immobilisations corporelles brutes	264 548 850	260 527 413
Amortissements cumulés	(155 516 432)	(146 175 873)
Provisions pour dépréciation	(593 645)	(593 645)
Total des immobilisations corporelles nettes	108 438 773	113 757 895

V.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2024	Déc.2023
Titres BTS	0.07%	10 000	10 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 172	1 836 172
Titres SANIMED	12,6%	3 253 000	3 253 000
Titres Saphir International Trading	100%	575 000	575 000
Titres SOMOSAN(*)	28%	3 325 000	3 325 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	143 600	143 600
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 130	214 130
Prêt AB Corporation		8 420 951	3 740 292
Personnel, prêts à plus d'un an		59 973	153 872
Dépôts et cautionnements		2 315 236	2 723 722
Media plus	75%	75 000	75 000
Autres titres non consolidés		645 426	
Total des immobilisations financières brutes		22 327 926	17 504 226
Provisions pour dépréciation		(4 009 016)	(3 693 087)
Total des immobilisations financières nettes		18 318 910	13 811 139

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation.

Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2019, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

V.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Frais préliminaires	19 804 469	18 417 225
Charge à répartir	23 538 068	22 644 447
Actifs d'impôts différés	63 782	113 576
Autres actifs non courants bruts	43 406 319	41 175 248
Amortissements & résorptions	(33 017 431)	(25 069 182)
Autres actifs non courants nets	10 388 888	16 106 066

V.5 Stocks (En DT)

Le stock se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Matières premières	27 893 521	34 561 472
Consommables et pièces de rechange	4 005 282	4 282 266
Produits finis	33 447 771	41 556 045
Marchandises	3 514 351	4 687 056
Total des stocks bruts	68 860 925	85 086 839
Provisions pour dépréciation	(2 415 118)	(2 263 021)
Total des stocks nets	66 445 807	82 823 818

V.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	86 107 104	107 665 387
Clients avoir à établir	(927 831)	5 735 983
Clients douteux ou litigieux	17 622 868	16 522 376
Total des comptes clients bruts	102 802 141	129 923 746
Provisions pour dépréciation	(22 482 166)	(20 488 481)
Total des comptes clients nets	80 319 975	109 435 265

V.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Fournisseurs, avances et acomptes	681 892	6 823 739
Personnel, avances et acomptes	970 295	406 494
Etat, impôts et taxes	22 119 620	15 978 451
Débiteurs divers	12 523 469	13 163 232
Charges constatées d'avance	886 156	1 057 503
Produits à recevoir	1 418 571	725 064
Blocage de fonds	1 894 784	104 909
Comptes d'attente	205 039	267 167
Total des autres actifs courants bruts	40 699 826	38 526 559
Provisions pour dépréciation	(2 711 190)	(2 090 894)

Total des autres actifs courants nets	37 988 636	36 435 665
--	-------------------	-------------------

V.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Billet de trésorerie AB CORPORATION	3 900 000	3 900 000
Billets de trésorerie SANIMED	9 934	4 500 000
Placements SICAV	355 581	4 616 909
Placement à la AFC	1 833	5 983
Placements courants	-	456 615
Echéance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	934 421	322 021
Billet de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000
Total des placements courants & autres actifs financiers	5 701 769	14 301 528

V.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Valeurs en coffre	8 167	274 274
Banques	6 909 049	2 901 168
Caisses	32 440	42 928
Total des liquidités et équivalents de liquidités	6 949 656	3 218 370

V.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du Groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	(1 000 000)	(1 000 000)
Réserve légale	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	(23 692 832)	(12 259 530)
Subventions d'investissement	1 840 741	2 115 023
Réserves consolidées	(23 757 624)	(14 117 860)
Total des CP avant résultat- part du groupe	23 914 253	45 261 601
Intérêts minoritaires	9 352 188	13 073 339
Total des CP avant résultat de l'exercice	33 266 441	58 334 940
Résultat de l'exercice - part du groupe	(43 516 501)	(21 107 779)
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	(5 059 348)	(3 655 506)
Total des capitaux propres consolidés	(15 309 408)	33 571 655

Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	31/12/2023	Affectation du résultat	Quote part sub. d'invest°	Var Périmètre	Résultat de l'exercice	31/12/2024
Capital social	40 656 000					40 656 000
Actions propres	(1 000 000)					(1 000 000)
Réserve légale	4 065 600					4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645					1 081 645
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000					7 000 000
Prime d'émission	14 755 569					14 755 569
Prime de fusion	2 965 154					2 965 154
Résultats reportés	(12 259 530)	(11 433 302)				(23 692 832)
Subventions d'investissement	2 115 023		(274 282)			1 840 741
Réserves consolidées	(14 117 860)	(9 674 477)	(114 749)	149 462		(23 757 624)
Total des CP avant résultat- part du groupe	45 261 601	(21 107 779)	(389 031)	149 462		23 914 253
Intérêts minoritaires	13 073 339	(3 655 506)	(65 249)	(396)		9 352 188
Total des CP avant résultat de l'exercice	58 334 940	(24 763 285)	(454 280)	149 066		33 266 441
Résultat de l'exercice - part du groupe	(21 107 779)	21 107 779			(43 516 501)	(43 516 501)
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	(3 655 506)	3 655 506			(5 059 348)	(5 059 348)
Total des capitaux propres consolidés	33 571 655	-	(454 280)	149 066	(48 575 849)	(15 309 408)

V.11 Emprunts (En DT)

Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Emprunt ATTIJARI	996 223	1 457 591
Emprunt AB	975 103	1 486 756
Emprunt STB	5 709 283	10 441 744
Emprunt BNA	1 805 155	3 426 945
Emprunt BH	7 559 322	9 833 519
Emprunt BIAT	600 000	900 000
Emprunt UIB	375 747	-
Encours leasing à plus d'un an	1 563 166	1 947 561
Dette fiscales	1 015 220	-
Dettes envers les sociétés de groupe	6 034	-
Total des emprunts	20 605 253	29 494 116

V.12 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2024 à 82.225.991 DT contre 70.237.912 DT au 31 décembre 2023 et correspond à l'engagement de remboursement de dettes envers l'administration fiscale.

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Fournisseurs d'exploitation	50 774 869	65 192 760
Fournisseurs d'immobilisation	46 757	1 716 011
Fournisseurs - factures non parvenues	107 201	297 600
Total des fournisseurs	50 928 827	67 206 371

V.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Dettes dûes au personnel	2 453 636	2 139 120
Dettes sociales et fiscales	25 394 615	19 315 605
Créditeurs divers	160 025	73 919
Obligations cautionnées	1 476 494	2 507 724
Charges à payer	4 462 193	3 771 315
Clients, avances et acomptes	269 238	268 539
Produits constatés d'avance	25 803	-
Actionnaires dividendes à payer	7 230	19 649
Total des autres passifs courants	34 249 234	28 095 871

V.15 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Échéances à moins d'un an sur emprunts	21 019 925	15 666 390
Encours leasing à moins d'un an	3 276 059	3 325 426
Intérêts courus non échus sur emprunts	2 450 075	1 336 815
Charge à payer échelle d'intérêt	897 442	518 788
Préfinancement export	4 512 000	4 280 000
Préfinancement stocks	15 209 777	21 739 226
Billets de trésorerie	1 000 000	5 500 000
Mobilisation de créances	1 569 709	747 068
Crédits de financement	17 099 977	20 120 515
Effets escomptés non échus	48 231 628	46 750 704
Total des autres passifs financiers	115 266 592	119 984 932

V.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2024 à 39.202.324 DT contre 38.411.777 DT au 31 décembre 2023 et correspondent à des découverts bancaires.

VI. Notes relatives à l'état de résultat

VI.1 Revenus (En DT)

Les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Ventes locales	73 789 933	106 302 404
Ventes en suspension et à l'exportation	10 894 530	17 212 582
Ventes électricité	4 248 592	6 341 158
Total revenus	88 933 055	129 856 144

VI.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2022
Loyers	719 924	131 383
Subventions d'exploitation	-	271 756
Résorption des subventions d'investissements	454 281	760 833
Autres produits d'exploitation	462 856	188 867
Total des autres produits d'exploitation	1 637 061	1 352 839

VI.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation de 9.292.706 DT en 2024 contre une variation de 3.941.729 DT en 2023.

VI.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Achats de marchandises consommées	28 094 715	38 456 386
Consommations énergétiques	11 955 856	14 326 537
Autres achats non stockés	12 364 058	14 730 828
Achats consommés de PSF	4 371 565	2 695 425
Achat de sous-traitance	-	19 325
Total des achats consommés	56 786 194	70 228 501

VI.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Salaires et compléments de salaires	17 210 951	18 329 833
Charges sociales légales	4 090 323	4 128 013
Total des charges de personnel	21 301 274	22 457 846

VI.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
--------------------	-----------------	-----------------

Dotation aux amortissements des immobilisations	11 227 110	10 630 567
Résorption des frais préliminaires	7 948 247	7 446 850
Dotations aux provisions	8 180 464	6 753 790
Reprise de provisions	(690 869)	(1 226 618)
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	26 664 952	23 604 589

VI.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Loyers et charges locatives	1 459 552	1 121 140
Primes d'assurance	717 508	627 596
Entretien et réparation	1 117 009	1 454 110
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	983 862	2 092 809
Publicité, publications, relations publiques	129 658	642 811
Frais postaux et de télécom.	112 693	116 563
Autres services extérieurs	220 681	(203 622)
Transport sur ventes	2 262 984	3 219 407
Voyages et déplacements	76 514	252 484
Missions, Réceptions	396 890	499 040
Dons et subventions	169 048	187 798
Services bancaires et financiers	1 336 261	2 007 003
Impôts et taxes	506 113	574 935
Commissions sur ventes	83 418	140 776
Jetons de présence	168 754	174 996
Transfert de charges	(722 624)	(124 542)
Total des autres charges d'exploitation	9 018 321	12 783 304

VI.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Intérêts bancaires et leasing	16 604 411	20 731 479
Escomptes accordés	403 199	746 926
Actualisation des titres de placements	(163 625)	(948 112)
Différences de change nettes	(167 151)	387 171
Total des charges financières nettes	16 676 834	20 917 464

VI.9 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2024	Déc.2023
Plus-value sur cession des immobilisations	10 000	92 000
Gains sur éléments non récurrents	190 616	42 352
Autres gains ordinaires(*)	133 194	672 190
Total des autres gains ordinaires	333 810	806 542

(*) Il s'agit principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier.

VI.10 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées en 2024 à 1.384.799 DT contre 4.184.793 DT en 2023 et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

Le chiffre d'affaires et les achats (hors taxes) réalisés avec les parties liées en 2024 se détaillent comme suit :

En DT	Ventes	Achats
SANIMED	83 786	226 084
SANIMEUBLE		79 741
AGRIMED	17 592	-
SOMOCER FRANCE 3S	899 541	-
AB CORPORATION	6 866	-
Total	1 007 785	305 825

VII.2 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 1^{er} janvier 2024, SOMOCER a signé avec AB Corporation un nouvel échéancier portant sur le rééchelonnement du montant restant dû au 31 décembre 2023, s'élevant à 2.946.474 DT remboursable annuellement sur une période de 10 ans à partir du 31 décembre 2024 et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 2.743.080 DT dont 219.665 DT payables à moins d'un an. Le reliquat non remboursé (en principal) de 183.756 DT a été viré parmi les autres actifs courants (créances envers les sociétés du groupe) au bilan objet des notes de débits établies au cours de l'exercice 2024. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2024 s'élèvent à 235.717 DT hors taxes.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%.
Un nouvel échéancier a été établi en date du 1^{er} janvier 2023, portant sur le rééchelonnement du montant restant dû au 31 décembre 2022, s'élevant à 1.666.855 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans à partir du 31 Mars 2023 et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%.
Un deuxième échéancier a été établi en date du 1^{er} janvier 2024, portant sur le rééchelonnement du montant restant dû au 31 décembre 2023, s'élevant à 1.805.948 DT remboursable annuellement sur une période de 10 ans à partir du 31 décembre 2024 et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%.
Le solde restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 1.681.285 DT dont 134.637 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société " SOTEMAIL " au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 144.476 DT hors taxes.
- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2024.

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par SANIMED pour un montant de 2.000.000 DT, commençant le 08 mai 2023 et échéant le 05 septembre 2023 avec un taux de 10.5% par an.
- AGRIMED a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 2.000.000 DT, commençant le 08 mai 2023 et échéant le 05 septembre 2023 avec un taux de 10.5% par an.
- Une convention a été signée entre SOMOCER NEGOCE et AB CORPORATION où cette dernière reconnaît être débitrice envers SOMOCER NEGOCE pour un montant total de 6.091.242 DT. Elle s'engage à régler cette dette sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt de 8%. Les produits financiers générés par cette convention se sont élevés à 436.378 DT hors taxes en 2024.
- Une convention de prestation de services a été conclue, en janvier 2019, entre la société « SOMOCER NEGOCE SARL » et la société « AB CORPORATION ». Cette convention porte sur des opérations d'études et assistance en management administratif, juridique, financier et commercial. Aucun honoraire n'a été facturé par la société AB Corporation à la société SOMOCER Négoce au titre de l'exercice 2024. Il importe de préciser que ladite convention a fait l'objet d'une résiliation par la société Somocer négoce en 2024.
- Courant 2019, la société SMC a souscrit à deux billets de trésorerie émis par la société «AB Corporation» pour un montant total de 1.900.000 DT qui se détaillent comme suit :
 - Le premier dont le montant s'élève à 1.000.000 DT a été initialement émis pour une période de 6 mois, commençant le 02 novembre 2019 avec une date d'échéance au 04 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Ce billet de trésorerie a été renouvelé, une première fois en 2021, une deuxième fois en 2022, une troisième fois en 2023 et une quatrième fois en 2024 avec une date d'échéance au 18 avril 2025. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 75.103 DT.
 - Le deuxième dont le montant s'élève à 900.000 DT a été initialement émis pour une période de 6 mois, commençant le 23 novembre 2019 avec une date d'échéance au 25 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Ce billet de trésorerie a été renouvelé en 2024 avec une date d'échéance au 9 mai 2025. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 67.593 DT.
- Le compte « débiteurs divers » ouvert au nom de la société « AB CORPORATION SA » chez la « Société Moderne de Conditionnement-SMC SA » s'élève à 792.804 DT à la date du 31 décembre 2024 et représente le montant des intérêts à recevoir sur les billets de trésorerie émis par cette dernière.
- Une convention d'assistance a été conclue entre la société ABC et AB corporation en date du 1er juillet 2010. Ladite convention consiste en l'assistance faite à la société ABC dans les domaines suivants :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnés, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 16.290 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. Leur montant est porté à part sur les factures.

A partir du 02/01/2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

- Il est à noter que la charge au titre de l'exercice 2024 s'est élevée à un montant de 179.189 DT HT correspondant aux honoraires de 11 mois sur la base de 16.290 DT HT par mois.
- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- Un billet de trésorerie émis par la société « SANIMED SA » en date du 24 février 2022 pour un montant de 500.000 DT a été souscrit par la société « ABC SARL ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 8%. Ce billet de trésorerie a fait l'objet d'un remboursement par compensation avec une dette SANIMED chez la société ABC et ce, suite à un protocole d'accord signé le 05 mars 2024 entre les deux parties, actant leur accord sur la compensation de leurs comptes réciproques.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION SA » en date du 01 janvier 2023 pour un montant de 800.000 DT a été souscrit par la société « ABC SARL ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 8%. Le produit d'intérêts constaté chez la société « ABC SARL » en 2024 s'élève à 64.000 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION » le 02 janvier 2021 pour un montant de 700.000 DT a été souscrit par la société « ABC ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 8%. Le produit d'intérêts constaté chez la société ABC SARL en 2023 s'élève à 56.000 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION » le 14 décembre 2018 pour un montant de 500.000 DT a été souscrit par la société « ABC ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 9%. Le produit d'intérêts constaté chez la société ABC SARL en 2024 s'élève à 45.000 DT.

VIII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

▪ Société SOMOCER

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
Crédits de gestion	25 85-000	STB	
CMT STB 347	347 000	STB	Titre Foncier n° 7-048 sis à El-bouhaira Tunis
CMT STB 90-	900 000	STB	"Mayssa I" d'une superficie de 1348 m ²
CMT STB 22-	220 000	STB	Titre foncier n° 7-046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis
CMT STB 232	232 000	STB	"Mayssa II" d'une superficie de 499 m ²
CMT STB 88-	880 000	STB	Titre foncier n° 7-047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis
CMT STB 356	356 000	STB	"Mayssa III" d'une superficie de 505 m ²
CMT STB 172	172 000	STB	Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 60-m ² , objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100
CMT STB 520-	5 200 000	STB	Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 4-00-m ² , objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100
CMT STB 5 926	5 926 000	STB	Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 89-m ² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100
	40 083 000		
Crédit de gestion	4 25-000	AB	
CMT AMEN BANK 250-	2 50-000	AB	
	6 75-000		
Crédit de gestion	7 70-000	BNA	
CMT 154-	1 54-000	BNA	
CMT 200-	2 00-000	BNA	
CMT 100-	1 00-000	BNA	
CMT 100-	1 00-000	BNA	
CMT 800-	8 00-000	BNA	
	21 240 000		
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
Crédit de gestion	588 125	UIB	
	5 608 125		
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
CMT 1 066	1 066 666	UBCI	
	1 066 666		
CMT 1 500	0	BIAT	
	0		
Total général	82 349 666		

▪ **Société ABC**

<i>Banque</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Type de l'engagement donné</i>
AMEN BANK	2 500 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghuan (Titre foncier n° 80362)
BIAT	1 150 000	
STB	1 700 000	
BTK	1 750 000	
ATTIJARI BANK	1 250 000	
AMEN BANK	1 785 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghuan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
ATTIJARI BANK	900 000	
BIAT	300 000	
AMEN BANK	116 000	Effets escomptés et non échus
STB	156 101	
ATTIJARI BANK	28 416	

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	632 809	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	16,8 MD		

IX. Note sur les événements postérieurs à la clôture

▪ SOMOCER

Une réunion a été tenue au Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 14 mai 2025 présidée par Madame le Juge du séquestre, de la liquidation et de l'administration judiciaire, à laquelle a assisté Madame le juge commissaire, les mandataires de justice, le management de SOMOCER, les représentants de la STEG, de la CNSS, de la Direction des Grandes Entreprises auprès du ministère des finances et les représentants des principales banques partenaires à savoir la STB, la BH Bank et la BNA et ce à l'effet de la restructuration et du rééchelonnement des dettes.

Ces discussions, ont abouti à la mise en place d'un programme global de restructuration destiné à rééquilibrer l'endettement de SOMOCER et à préserver sa capacité de financement de l'exploitation.

Un accord de rééchelonnement a été conclu avec la STEG. Des échéanciers de rééchelonnement ont été signés dans le cadre de l'amnistie fiscale et de l'amnistie sociale.

Le management est actuellement en phase de finalisation de la mise en place des crédits avec les banques. Les principaux accords sont les suivants :

1) STEG

Le rééchelonnement a été effectué sur 5 ans, soit 60 mensualités portant sur un montant de 15 MDT.

2) Amnistie fiscale

Dans le cadre de l'amnistie fiscale, SOMOCER a convenu, le 30 juin 2025, d'un échéancier de règlement avec l'administration fiscale pour un montant de 52.675 mille dinars moyennant l'abandon des pénalités d'un montant de 31.110 mille dinars au 31 décembre 2024 sous réserve du respect du calendrier.

3) Contrôle sociale

Dans le cadre de l'amnistie sociale, SOMOCER a convenu, le 31 mars 2025, d'un échéancier de règlement avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, pour un montant de 1.893 mille dinars sur une période de 4 ans.

4) Banques

- BH Bank :

La BH Bank a notifié son accord de principe en date du 08 septembre 2025 pour notamment la mise en place d'un crédit de restructuration des impayés à la date du 15 mai 2025 d'un montant de 7.8 MDT sur 10 ans avec 2 années de grâce au taux TMM+3 avec maintien des garanties ainsi que l'enveloppe de crédit de gestion.

- STB :

La STB a notifié son accord de principe pour l'octroi :

- D'un Crédit CLT de consolidation sur 10 ans dont 2 années de grâce d'un montant de 16.653 mille dinars,
- D'un crédit de rééchelonnement du COVID sotugaré d'un montant de 274 mille dinars,
- D'un financement divers à court terme d'un montant de 3 307 mille dinars.

5) Administration Judiciaire

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 17 février 2025, deux mandataires de justice et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement de la société, en remplacement du mandataire précédent, avec obligation de signature conjointe pour toute opération.

En date du 24 juin 2025, un troisième mandataire de justice a été ajouté pour formant ainsi un comité de mandataire.

▪ SOTEMAIL

Une réunion a été tenue au Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 14 mai 2025 présidée par Madame le Juge du séquestre, de la liquidation et de l'administration judiciaire, à laquelle a assisté Madame le juge commissaire, les mandataires de justice, le management de SOTEMAIL, les représentants de la STEG, de la CNSS, de la Direction des Grandes Entreprises auprès du ministère des finances et les représentants des principales banques partenaires à savoir la STB, la BH Bank et la BNA et ce à l'effet de la restructuration et du rééchelonnement des dettes.

Ces discussions, ont abouti à la mise en place d'un programme global de restructuration destiné à rééquilibrer l'endettement de SOTEMAIL et à préserver la capacité du financement de son exploitation.

Un accord de rééchelonnement a été conclu avec la STEG. Des échéanciers de rééchelonnement ont été signés dans le cadre de l'amnistie fiscale et de l'amnistie sociale.

Le management est actuellement en phase de finalisation de la mise en place des crédits avec les banques. Les principaux accords sont les suivants :

1) STEG

Le rééchelonnement a été effectué sur 3 ans, soit 36 mensualités portant sur un montant de 2,6 MDT.

2) Amnistie fiscale

Dans le cadre de l'amnistie fiscale, SOTEMAIL a convenu, le 30 juin 2025, d'un échéancier de règlement avec l'administration fiscale pour un montant de 40.527 milles dinars moyennant

l'abandon des pénalités d'un montant de 23.160 milles dinars au 31.12.2024 sous réserve du respect du calendrier.

3) Amnistie sociale

Dans le cadre de l'amnistie sociale, SOTEMAIL a convenu, le 30 juin 2025, d'un échéancier de règlement avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour un montant de 1.423 milles dinars sur une période de 4 ans.

4) Banques

- BH Bank :

La BH Bank a notifié son accord de principe en date du 08 septembre 2025 pour notamment la mise en place d'un crédit de restructuration des impayés à la date du 15 mai 2025 d'un montant de 4.860 MDT sur 10 ans avec 2 années de grâce au taux TMM+3 avec maintien des garanties ainsi que l'enveloppe des crédits de gestion.

- STB :

La STB a notifié son accord de principe pour l'octroi :

- D'un Crédit CLT de consolidation sur 10 ans dont 2 années de grâce d'un montant de 5.652 mdt,
- D'un crédit de rééchelonnement du COVID sotugaré d'un montant de 0,086 mDT,
- D'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant de 8.590 mdt

5) Administration Judiciaire

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 17 février 2025, deux administrateurs judiciaires et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement de la société, en remplacement de l'administrateur précédent, avec obligation de signature conjointe pour toute opération.

En date du 24 juin 2025, un troisième mandataire judiciaire a été ajouté pour former ainsi un comité de mandataire.

Par ailleurs, aucun autre événement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Tunis le 21 octobre 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires

de La Société Moderne de Céramique

Menzel El Hayet, 5033 Monastir

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») et de ses filiales («Groupe SOMOCER»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés négatifs de 15.309.408 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice qui s'élève à 48.575.849 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

- 1) Ainsi qu'il en fait mention dans la note V.3, la participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 28% (d'un montant de 3.325 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Cette participation n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Nous estimons, qu'au vu de l'examen de la performance historique et la situation financière de cette société, une provision pour dépréciation devrait être constatée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable estimée. Par ailleurs, et au vu des informations dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le bien fondé de l'exclusion de cette société du périmètre consolidé.
- 2) Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING, TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC («LTD KIT») et Media plus pour des pourcentages de participations respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 575 mille DT), 99% (d'un montant de 214 mille DT totalement provisionné) et 75% (d'un montant de 75 mille DT)

ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information financière fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2024. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management de la société estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière pour ces sociétés au 31 décembre 2024, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

- 3) Les société SOMOCER et SOTEMAIL détiennent des soldes débiteurs (net des soldes créditeurs) sur les sociétés SOMOSAN, ABC Gros et SANIMED (parties liées) pour des montants respectifs de 2.255 mille DT, 1.211 mille DT. et 1.099 mille DT. Ces créances n'ont pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Par ailleurs, SOMOCER s'est portée aussi caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant en principal de 14.500 mille DT. Étant donné les retards constatés dans le recouvrement de ces créances et les cas des impayés et au vu de l'examen de la situation financière de ces sociétés, nous estimons qu'une provision devrait être estimée et constatée au niveau des états financiers consolidés en couverture au risque de défaut potentiel lié à ces créances ainsi qu'au titre de la caution octroyée à SOMOSAN.
- 4) L'examen des créances clients détenues par des filiales du Groupe, au 31 décembre 2024 a révélé l'existence des points suivants :
- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC») détient des créances douteuses et non provisionnées pour un montant de 1.490 mille DT dont 662 mille DT font l'objet d'actions en justice en cours.
 - La société «SOMOCER NEGOCE SARL» détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 2.790 mille DT.
 - La société «3S trading -SARL» détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour 210.942 DT.

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

- 5) L'examen de la provision sur stocks à la date de clôture de l'exercice 2024 de la société ABC nous a permis de constater l'existence d'un stock dormant pour un montant 1.301 mille DT nécessitant ainsi un complément de provision estimée à 676 mille DT à constater dans les états financiers consolidés.
- 6) Dans le cadre de notre audit, nous avons envoyé des lettres de circularisations adressées aux banques et aux avocats. A la date de notre rapport, nous n'avons pas reçu toutes les réponses des tiers circularisés. Nous avons mis en place des procédures alternatives, cependant, cette situation risqueraient de constituer une limitation à nos travaux.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 104.440 mille DT et provisionnées à hauteur de 22.482 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 68.861 mille DT et provisionnés à hauteur de 2.415 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si elle est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires des sociétés SOMOCER, SOTEMAIL, ABC, SOMOCER Négoce, SOMOCER Transport et S.M.C et leur mise sous administration d'un mandataire de justice. Ce gel est levé suite à la désignation, par décision du tribunal de première instance de Monastir en date du 9 Mai 2024 pour SOMOCER et ABC, et en date du 5 juin 2024 pour les autres sociétés, d'un mandataire de justice chargé de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire. En date du 17 février 2025, deux mandataires de justice et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement des sociétés indiqués ci-dessus, en remplacement du mandataire précédent, avec obligation de signature conjointe pour toute opération. Un troisième mandataire de justice a été nommé le 24 juin 2025, formant ainsi un comité de mandataire.
- La note II.2 des états financiers, qui fait état du contrôle douanier dont a fait l'objet SOMOCER début l'année 2024. SOMOCER a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés au contrôle. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées.
- La société ABC a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi, en matière d'impôts, droits et taxes, portant sur l'exercice, 2016, 2017 et 2018 et ayant abouti à une taxation d'office de l'ordre de 282.119 DT. ABC compte avoir recours en justice en formulant son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal avec des éléments fort défendables. Elle a constitué, à ce titre, une provision pour un montant de 163.942 DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à cette taxation. Les procédures judiciaires liées à cette affaire avec l'administration fiscale sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des

travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen,

nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers exprimées ci-dessus.

Application de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement

Les conventions et opérations nouvellement conclues par les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été autorisées par les Conseils d'Administration mais n'ont pas fait l'objet de rapport spécial des commissaires aux comptes tel que prévu par les dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Application de l'article 420 du code de commerce

Compte tenu des difficultés financières auxquelles les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL sont confrontées et conformément aux dispositions de l'article 420 du code de commerce, nous avons demandé à la direction générale de chacune des deux sociétés des éclaircissements relatifs aux actions que comptent entreprendre face à cette situation. Deux lettres datées du 3 avril 2025 ont été adressées séparément, l'une à la direction générale de SOMOCER et l'autre à celle de SOTEMAIL, à l'effet de nous fournir une mise à jour de la situation de la société ainsi que les résultats obtenus à la suite des mesures mises en place.

Les notes aux états financiers II.1 « Difficultés opérationnelles et financières » et IX « événements postérieurs à la clôture » relatent les actions réalisées et planifiées par le management de SOMOCER et SOTEMAIL en réponse à cette situation. Sur la base de ces éléments, le management a établi un business plan pour la période 2025-2035 sur lequel il estime que les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL seront en mesure d'honorer leurs engagements et redresser leur situation financière. La capacité de SOMOCER et SOTEMAIL d'honorer leurs engagements financiers reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan.

Application de l'article 142 du code des sociétés commerciales

Nous attirons l'attention sur le fait que suite aux pertes cumulées, les états financiers des sociétés ABC et 3S trading au 31 décembre 2024 font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital et les états financiers de la société Somocer Négoce au 31 décembre 2024 font apparaître des fonds propres négatifs. Compte tenu de cette situation, il y a lieu d'envisager la convocation des Assemblées Générales Extraordinaires, dans les deux mois de la constatation de ces pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée desdites sociétés. Si la dissolution n'est pas décidée, Ces sociétés sont tenues, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter leur capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA